

# CHARTRE de DEVELOPPEMENT et d'AMENAGEMENT de la Communauté de Communes du Pays de Vernoux

*Diagnostic établi par les membres de la Commission Charte de la Communauté de Communes du pays de Vernoux et avec l'appui du travail des autres commissions intercommunales (Décembre 2010)  
Les propositions d'axes de travail sont enrichies des Assises du territoire du 9 avril 2011 rassemblant les élus des communes de la Communauté.*

## **Qu'est-ce qu'une charte ?**

- Un document de référence qui donne les orientations générales pour les décisions futures de la communauté de communes, avec un ensemble de recommandations, de principes et d'engagements. Elle couvre les 12 années à venir.
- Elle énonce des mesures permettant de concrétiser les objectifs à atteindre
- Elle permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions

Une grande partie de notre territoire faisant partie du PNR, la nouvelle charte en cours d'élaboration sur ce territoire s'imposera : elle sera opposable pour les communes engagées. Nous en tiendrons compte, nous en inspirerons, serons en cohérence avec ses objectifs : protection des paysages, de l'environnement, de l'activité humaine, mise en réseau des acteurs du Territoire.

## **Qui sera concerné par notre charte ?**

La Communauté de Communes, les communes, les acteurs du territoire. L'exemplarité de la communauté de communes encouragera les particuliers à s'engager sur les préconisations de la Charte. La mise en place d'une commission de suivi (tous les 6 mois environ) est préconisée pour mettre en valeur ce qui sera réalisé dans le cadre de la charte, alerter et informer sur des sujets importants, en respectant le cadre légal.

## **Qu'est-ce que le Développement durable ?**

Un développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans nuire à la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins ( CMED, 1987 Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement).

C'est une approche globale de gestion des ressources naturelles dont le but est de satisfaire les besoins et les aspirations de l'être humain en veillant à la conservation des ressources génétiques, au maintien de la diversité biologique, et à la minimisation des effets nuisibles sur l'air, l'eau et le sol et ce, tant pour le bien-être des générations actuelles que futures. Il s'agit d'une approche double :

- Dans l'espace : chaque habitant de cette terre a le même droit humain aux ressources de la Terre ;
- Dans le temps : nous avons le droit d'utiliser les ressources de la Terre mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations à venir.

**Référence** : La loi d'orientation et d'aménagement durable du territoire du 25 juin 1999, rectifiée par la loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003



« Conscients que le développement doit répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs,  
Conscients que chaque habitant de cette terre a le même droit aux ressources de la terre  
Conscient de la nécessité de veiller à la conservation des ressources génétiques, au maintien de la diversité biologique et à la minimisation des effets nuisibles sur l'air, l'eau et le sol,

Considérant que la pollution et l'exploitation intensive des ressources naturelles présente un risque pour la préservation de la Terre, qu'il devient prudent voire nécessaire que l'homme veille à la préservation de ces richesses tant pour lui que pour les autres espèces vivantes,

Considérant que la Terre est le patrimoine de tous et qu'à ce titre chacun est responsable de son respect tant à titre individuel qu'en qualité de membre des groupes auxquels il appartient ou comme citoyen responsable des choix politiques, économiques et sociaux,  
Considérant que chacun peut agir à son niveau dans sa vie quotidienne et peut donner l'exemple,

Considérant qu'une commune peut par ses actes, ses projets, sa politique publique, ses décisions, faire référence,

Le Conseil communautaire :

- décide que le développement durable est un principe d'intérêt intercommunal,  
- décide que toute action menée et projet adopté par la Communauté de Communes tiennent compte de ce principe, au vu des données techniques et scientifiques connues, et respectent les cinq valeurs fondamentales suivantes :

- La responsabilité et la volonté de réussir collectivement
- Le respect de l'homme et de son environnement
- La solidarité
- L'innovation et l'adaptation
- L'amélioration continue »

## DESCRIPTION du TERRITOIRE

La Communauté de Communes du Pays de Vernoux, composée de 7 communes ardéchoises, représente 122,51 km<sup>2</sup> de superficie et 3212 habitants (recensement 06), soit 1% du territoire ardéchois (309 000 habitants). Le territoire ardéchois représente lui-même 5,1% de la population en Rhône Alpes.

COMMUNES	Superficie (km <sup>2</sup> )	Nbre d'habitants	Densité de population
CHATEAUNEUF de VERNOUX	6,07	201	31,8
GILHAC et BRUZAC	30,94	150	4,6
ST APOLLINAIRE DE RIAS	8,34	159	19,06
ST JULIEN LE ROUX	4,30	93	10,1
ST JEAN CHAMBRE	15,26	262	16,4
SILHAC	22,71	355	14,9
VERNOUX	30,55	2029	30,6
<b>TOTAL/MOYENNE</b>	<b>122,51</b>	<b>3249</b>	<b>24,8hab/km<sup>2</sup></b>

**Densité de population de la CCPV : 24,8 hab/km<sup>2</sup> contre 55,4hab en Ardèche**

Vernoux représente les 2/3 des habitants du territoire ; les autres communes se situent entre 3 à 10 km autour de ce bourg.

**Point le plus bas** : 160 m à Gilhac et Bruzac ; **point le plus haut** : 949m à Châteauneuf de Vernoux/Vernoux (Serre de la Roue)

C'est un territoire de moyenne montagne, à environ 40 km de la Vallée du Rhône. Il est recouvert de terres cultivables, de forêts et de landes. Il a été repéré comme un territoire riche de zones humides que le CREN incite à restaurer en vue de préserver la biodiversité et développer la ressource en eau.

Il présente, comme sur toute l'Ardèche, un habitat dispersé (hameaux et habitations isolées) qui entraînent un réseau routier particulièrement dense.

La communauté de communes fait partie du bassin versant de l'Eyrieux.

### Répartition par tranche d'âge sur le territoire

Age	0/19 ans	20/39 ans	40/59 ans	60/74 ans	75 ans et +
Valeur absolue	609	630	708	487	351
%/tranche d'âge	21,9%	22,6%	25,4%	17,5%	12,6%
%/tranche d'âge en Ardèche	23,1%	24,6%	26,5%	16%	9,7%

*Notre territoire compte plus de personnes de + 60 ans par rapport à l'Ardèche qui présente elle-même une moyenne plus élevée qu'au niveau national.*

**Nombre de ménages** : 1162 : -4,1% en 9 ans (en Ardèche : +11,2%)

*De plus en plus de personnes seules*

**Résidences** : principales : 1110 ; secondaires et logements occasionnels : 579

*Les résidences secondaires et occasionnelles représentent 1/3 des logements potentiels*

**EMPLOI** : les chiffres évoluent très vite

Nombre d'actifs : 1162 : -7,2% (en Ardèche : +7,2%)

*De moins en moins d'actifs à mettre en lien avec le vieillissement des habitants*

**Taux d'activité des 15/64 ans** : 70% (68,9% en Ardèche)

**Chômage** : Jeunes et séniors les plus touchés. Travail partiel, multiactivités, vacataires... à l'image de la France actuellement.

### Répartition des actifs par catégories professionnelles sur la CdeC

Actifs	Répartition en %	Répartition en Ardèche
Agriculteurs exploitants	17,4%	4,4%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6,8%	8,6%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	3,4%	7,4%
Professions intermédiaires	15%	20,3%
Employés	20,1%	28,5%
Ouvriers	37,2%	30,8%

*Forte proportion d'agriculteurs et d'ouvriers*

*Une moyenne cadres et professions intellectuelles supérieures plutôt faible*

**Part des foyers imposables** : 43,1% (49,2% en Ardèche) : Des revenus plus faibles que la moyenne ; Revenus imposables moyens par foyer : 28 052€

# Diagnostic Énergie

La majorité des activités humaines, chauffage, transport, éclairage, agriculture, industrie, commerce, communication, depuis 2 siècles, s'appuient sur deux types d'énergies : fossiles et renouvelables. Or, leur utilisation est en pleine mutation. La raréfaction des ressources fossiles, l'augmentation des prix, la pollution, nécessitent une réflexion pour l'avenir de notre secteur. Cette mutation, prise en compte par les Etats, collectivités, entreprises, société civile va entraîner de nouvelles réglementations, taxes, subventions qui vont nous imposer un changement de comportements, indépendamment de notre volonté.

## Les énergies fossiles

**Le pétrole**, par sa facilité de transport, de stockage et d'utilisation, par son énorme densité énergétique (1litre = le travail de 10 hommes pendant une journée), par son faible coût jusqu'à présent est à la base de notre société industrielle actuelle. Sa fin annoncée et imminente va forcément introduire un bouleversement.

La réserve estimée est de 165 milliards de T.

Si l'on prend en compte l'évolution de la consommation (besoins des pays émergents qui augmentent) les réserves seront épuisées autour des années 2040. D'ici là, la demande de pétrole deviendra supérieure à la production et entraînera une augmentation des prix.

### Le gaz

Les réserves de gaz sont plus difficiles à estimer. Le scénario probable est la fin de cette énergie à la fin de ce siècle. Ceci, sans prendre en compte l'évolution de la consommation. Pour ex, la consommation a doublé depuis 20 ans.

30% des réserves estimées sont en Russie. D'où une dépendance énergétique qui peut rendre les pays dépendant politiquement.

### Le Charbon

Il y a plus de réserves, au moins jusqu'au siècle prochain. Le problème est celui de la pollution par le carbone rejeté dans l'atmosphère.

### La production d'électricité par l'énergie nucléaire

L'état français a fait le choix de développer ce type de production. Cependant, constat est fait des risques majeurs en cas d'accident fortuit. De plus, la question des déchets nucléaires n'est pas résolue quand on considère la durée de vie radioactive de ces déchets (plusieurs siècles voire milliers de siècles pour certains). L'uranium entraîne également une dépendance économique (et donc politique) comme le gaz.

Les effets radioactifs sur la santé, sont maintenant avérés (cf site [www.laradioactivite.com](http://www.laradioactivite.com))

### Conséquences de l'utilisation des énergies fossiles

L'utilisation intensive des combustibles fossiles est en partie responsable de dégagement de CO2 qui a des conséquences non négligeables sur le climat (réchauffement climatique). Leur production, transport, combustion, transformations entraînent des pollutions locales et globales avec des conséquences immédiates et futures sur notre santé, notre environnement, et notre qualité de vie.

## Les énergies renouvelables

## **Le bois**

C'est une énergie renouvelable avec un gros potentiel. Par contre, sa combustion participe au réchauffement climatique, notamment quand il est brûlé avant 2 ans. En même temps, il faut prendre en compte le temps de renouvellement de ce qui est prélevé.

## **Le soleil, le vent, la géothermie, l'hydraulique**

En abondance et gratuit, sauf modifications climatiques importantes.

*Les technologies et les productions d'énergies renouvelables existent. Elles ne sont plus marginales. Elles sont en capacité de rivaliser ou de remplacer les énergies fossiles. De par leur aspect renouvelable, moins polluant et local, elles offrent une réelle opportunité.*

## **Sur notre territoire**

La pollution directe liée à l'énergie sur notre territoire est faible grâce à la faible densité de population, l'absence de grosses centrales de productions d'énergie et de grosses industries. Cependant, la présence de plusieurs sites nucléaires à proximité engendre une pollution diffuse et surtout un risque accidentel non négligeable. L'enjeu est donc dans le développement des productions d'énergies renouvelables.

Notre territoire est l'un des départements les plus propices à l'énergie solaire.

Pour la géothermie, le potentiel semble faible (pb de sols).

Le bois sur notre territoire se trouve en abondance mais difficilement accessible.

En hydraulique, l'Ardèche a déjà développé un fort potentiel. Y a-t-il encore une marge de manœuvre avec les petits cours d'eau ?

Le développement énergétique doit être maîtrisé si l'on veut éviter des conséquences polluantes sur notre paysage (solaire et éolien), l'emprise de terrain (solaire, biocarburant), la biodiversité et la santé des cours d'eau (hydraulique), le retraitement des matériaux en fin de vie.

A notre échelle, nous devons aussi participer à l'effort mondial pour la diminution de la consommation d'énergie et d'émission de carbone. En effet, remplacer l'énergie fossile par du renouvelable ne suffira pas. C'est l'ensemble de notre consommation actuelle qu'il faut diminuer, car tout objet, services, structures d'acheminement... nécessitent l'utilisation d'énergie et de matières premières pour le fabriquer.

Les coûts liés à l'énergie vont augmenter, risquant de peser lourd dans les budgets des particuliers, des entreprises et des collectivités (Habitat, transport, équipements) provoquant une perte d'attractivité du territoire. D'où l'urgence, compte tenu des spécificités de notre territoire (habitat dispersé, densité démographique faible) de trouver des solutions innovantes et douces dans les modes de transports et l'urbanisme. (cf réflexions du conseil général)

Avec l'ouverture des marchés transformant le service public de production, de distribution et de tarification (gaz, électricité), il est nécessaire de préserver un accès démocratique à l'énergie pour tous (notion de solidarité).

### **Pistes à explorer**

Rappel : Objectif du Grenelle 1 : diminuer de 20% la production de gaz à effet de serre,

réduire de 20% la consommation d'énergie et passer à 23% la part d'énergies renouvelables d'ici 2020

- Économiser l'énergie sous toutes ses formes (une part non négligeable du budget de fonctionnement) : L'énergie que l'on ne consomme pas est la moins chère et la moins polluante. L'isolation des bâtiments est une priorité : dans l'existant et la conception future de logements, bâtiments en HQE (Haute Qualité Environnementale) ou maisons passives.
- favoriser une deuxième vie à nos objets, vêtements ; créer et développer une ressourcerie
- Etablir un bilan énergétique et adopter une gestion raisonnée de sa consommation énergétique voire sa baisse (sur l'éclairage public, le chauffage...) par une modification de son mode de vie ; relocaliser la production de biens de consommation permettant les circuits courts, développer des transports en commun, etc...  
Inciter et opter pour des énergies renouvelables, tant à un niveau individuel que collectif (bâtiments publics), qui permettront d'en maîtriser les coûts.
- Prendre en compte ces paramètres dans tous les secteurs. Il ne s'agit pas uniquement de changer les chaudières et de mettre des lampes basse consommation. Une réflexion stratégique en amont doit être faite dans tous les secteurs, industriels, agricole, commerce, urbanisme, équipements, transport et infrastructures, tourisme,...
- Produire localement des énergies renouvelables permettra de créer de l'emploi local : filière bois à développer, production d'électricité par l'éolien, filière solaire (panneaux photovoltaïques et thermiques) qui permettront de créer des revenus pour l'intercommunalité.
- Sensibiliser, informer largement les différents publics sur la problématique de l'énergie

De nombreux partenaires existent sur notre secteur, appuyés par une politique nationale incitant à se lancer dans cette dynamique (Grenelle 2). Les interpeller à l'occasion de tous projets nous semble incontournable pour aller au-delà de la législation et s'appuyer sur leur expertise et leurs conseils : PNR des Monts d'Ardèche, Polénergie, SDE 07, Région Rhône Alpes.....

# Diagnostic gestion de l'eau

**L'EAU** est notre bien le plus précieux, toute la vie sur terre en dépend.

Si 70% de la planète est recouverte d'eau, seul 3% de l'eau sur notre planète est de l'eau douce dont la plupart est piégée sous forme de glaces. Une étude est en cours sur l'Ardèche par l'Agence de l'eau pour déterminer la quantité et la qualité des ressources en eau. Constat est fait que la ressource depuis quelques décennies est en baisse constante et n'est pas inépuisable. Compte tenu de l'évolution démographique, elle va devenir un enjeu capital pour l'avenir des populations.

## Equipements pour le réseau d'eau potable

Sur le canton de Vernoux le réseau existant (SIVOM par affermage (délégation de service public) à la société VEOLIA agence DROME ARDECHE) dessert huit communes : BOFFRES, CHATEAUNEUF DE VERNOUX, SILHAC, ST APPOLINAIRE DE RIAS, ST MAURICE EN CHALENCON, ST MICHEL DE CHABRILLANOUX, VERNOUX EN VIVARAIS : 2032 clients alimentés pour 3300 habitants concernés (chiffre 2007 de VEOLIA)

Ce réseau est constitué de 4 captages, 13 réservoirs et environ 250 kilomètres de canalisation

Le contrat d'affermage d'une durée de 9 ans, arrive à terme en 2012. Se posera alors la question du renouvellement de l'affermage ou reprise de la gestion directe (en régie) comme à St Jean Chambre.

Un certain nombre de foyers ne sont pas encore reliés aux réseaux d'eau potable. Ils utilisent leurs sources.

Se pose, entre autre, le problème des permis de construire pour les habitations et pour les nouvelles installations d'agriculteurs.

## Assainissement (traitement des eaux usagées)

**Assainissement collectif** : Un réseau est dit collectif lorsqu'il regroupe les eaux usées d'un ensemble d'habitations

Lorsqu'un tel réseau existe il y a obligation de raccorder les eaux usées de son habitation dans un délai de 2 ans à compter de la mise en service du réseau de collecte des eaux usées. Ces eaux usées sont traitées dans des stations d'épuration. Les polluants y sont dégradés et séparés, pour ne rejeter que des eaux propres dans le milieu naturel (cours d'eau, mer).

Lorsque l'habitation est raccordée l'abonné est tenu d'observer certaines règles ; le réseau ne peut pas tout recevoir.

Il faut notamment éviter

-toute substance ou tout produit susceptible de détériorer les installations d'assainissement ou de créer des disfonctionnement tels les hydrocarbures, les acides, les huiles de vidanges, les substances toxiques ou inflammables, les médicaments....,

-les rejets résultant d'une activité professionnelle ou agricole doivent faire l'objet d'un traitement spécifique, si leur composition s'écarte de celle des eaux usées

**Assainissement non collectif** : beaucoup de foyers ne sont pas rattachés à un assainissement collectif. Une nouvelle réglementation est en place pour rendre le contrôle des installations privées obligatoires. Le syndicat de rivière Eyrieux Clair auquel appartient l'ensemble des communes de la communauté de communes étudie actuellement la mise en place d'un service



SPANC (Service Public d'Assainissement Non collectif) sur le bassin versant de l'Eyrieux à l'intention des communes intéressées.

### Equipements en traitement des eaux usagées

- Sur VERNOUX EN VIVARAIS est installée une station d'épuration d'une capacité de 4500 équivalents habitants qui rejette ses eaux assainies dans le ruisseau de Merland. Elle reçoit les eaux usées des communes de CHATEAUNEUF DE VERNOUX ET DE VERNOUX EN VIVARAIS

Les boues issues de cette séparation sont stockées ; tous les trois mois elles sont essorées ; le produit obtenu est transporté à l'usine BIOVALOR de Pont de l'Isère où il est chauffé en étuves, desséché, débarrassé de ses bactéries ; il peut alors devenir compost pour les jardins et les champs agricoles. 570m<sup>3</sup> soit 46 T de boues sont ainsi traitées en une année. C'est une solution écologique trouvée pour gérer les sous produits de cette station. Cependant, une polémique voit le jour sur la composition de ces boues qui sont susceptibles de contenir des produits pharmaceutiques et phytosanitaires (molécules chimiques).

- Sur la commune de ST APOLLINAIRE DE RIAS une station est en cours de réalisation sa capacité sera de 30 équivalents habitants. Cette station écologique utilisera des bassins de filtrations équipés de plantes (roseaux), son alimentation par gravité ne nécessitera pas d'énergie supplémentaire.

- Sur la commune de ST JEAN CHAMBRE une station d'épuration identique à celle de ST APOLLINAIRE DE RIAS est à l'étude utilisant aussi la gravité pour alimenter des bassins de filtrations à plantes (roseaux). La capacité sera de 50 équivalents habitants

Les abonnés doivent s'engager à respecter certaines règles de bon sens pour assurer la pérennité des installations

- Signaler tout dysfonctionnement dans un délai raisonnable.
- s'informer des procédures liées à l'utilisation des installations

**Reconquérir la qualité écologique des cours d'eau** : La loi, sous la pression de l'Europe, vise le bon état écologique des eaux d'ici à 2015.

*L'eau est une ressource vitale, indispensable à la vie, qu'il faut protéger et savoir partager.*

#### **Propositions de moyens à mettre en œuvre pour protéger ce bien naturel**

-en réduisant notre consommation : un français consomme en moyenne 150l d'eau /jour.

-en évitant de rejeter dans le milieu naturel, des eaux usées non traitées : création de station de traitement, réseau collectif d'assainissement, contrôle de l'assainissement individuel (SPANC), bassin de rétention permettant la retenue des eaux polluées avant traitement en cas de pollution accidentelle (industrie alimentaire, artisanale, chimique, agricole...). Actuellement l'Etat a pris conscience des pollutions liées aux produits pharmaceutiques et aux phytosanitaires (pesticides ...) et met en place des contrôles obligatoires.

-en protégeant les rivières et cours d'eau de tout type de pollution :

organiques : ordures ménagères, matières fécales,...

agricoles, industrielles : fertilisants, alimentaires, traitements, conditionnements,...

toxiques : métaux lourds, pesticides, solvants,...

en ne laissant plus s'installer des décharges sauvages qui sont de véritables pollutions visuelles pouvant créer des pollutions de nappes phréatiques difficilement gérables.

## Le TISSU ECONOMIQUE

Le territoire de la Communauté de communes du pays de Vernoux comprend 157 établissements inscrits INSEE REE (répertoire des Entreprises et des Etablissements du champ marchand non agricoles) ce qui représente 1% de l'Ardèche, dont 109 établissements inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS-2007). N'y sont pas répertoriés les services publics et territoriaux.

On note la fragilité des services publics et privés (poste, banques, santé, télécom, réseaux, ...) du fait de l'éloignement des grands axes, de la faible densité de population, de la difficulté du relief. La tentation de désengagement de l'état et des grandes entreprises de service est forte.

### Répartition par type d'établissements et nombre de salariés sur le pays de Vernoux

	Nb d'Ets	Nb d'Ets	Effectifs	Effectifs salariés	Variation des	Par rapport à
533 salariés = 0,9% de l'Ardèche						

Les effectifs salariés sur notre territoire ont tendance à augmenter depuis 2003, notamment les salariés des services des aides à domicile, favorisés par les réductions d'impôts.

Pertes de salariés pour les commerces qui ont en effet du mal à se pérenniser.

### Répartition des salariés par type d'établissements -chiffre 2007-

61 Ets de 0 salarié (56%) 51,7%

32 Ets de 1 à 9 salariés : 39,8%

2 Ets de 10 à 19 salariés : 3,3%

5 Ets de 20 à 49 salariés : 2,1%

1 Ets de 50 à 59 salariés : 0,7%

1 Ets de 100 et + : 0,6%

6 Ets en industrie font 195 salariés (la moitié) : concentration des emplois mais en même temps bien répartis et diversifiés.

19 Ets en BTP font 203 salariés

17 Ets de café, hôtels, restaurants, emploient 3 salariés

28 commerces de détail emploient 52 salariés

24 services aux particuliers emploient 8 salariés

3 commerces et réparation automobile emploient 14 salariés

**Taux de la TPU** : 13,2 % pour Vernoux, Châteauneuf et St Apollinaire. Les autres communes s'aligneront sur ce taux petit à petit.

*Voir listes des acteurs économiques en annexes*

### Industrie et artisanat sur le pays de Vernoux

La situation est plutôt bonne pour l'instant par la grande diversité, en taille, en secteurs d'activité. Les dirigeants, plutôt jeunes et pour certains enfants du pays, expriment leur volonté de rester. L'ensemble donne une certaine force et stabilité avec un nombre d'emplois conséquents. Par contre, il est essentiel pour notre pays de préserver cette activité économique voire de la développer.

### **Pistes pour garder et développer nos entreprises**

Améliorer la voirie de la zone artisanale

Améliorer le réseau routier reliant à la vallée du Rhône, par St Péray, voire par la D21 du col de Mûre.

Rendre le pays attractif en terme de services pour les salariés et notamment leurs cadres pour qu'ils souhaitent vivre chez nous (difficultés à les recruter) : accueil d'enfants d'où l'intérêt du multi accueil à Châteauneuf de Vernoux, qualité des commerces, offre élargie d'activités culturelles et socioculturelles.

Valoriser, encourager l'Economie Sociale et Solidaire génératrice d'emplois (associations, mutuelles, SCOP (société de Coopération ouvrière de Production...))

Favoriser une deuxième vie à nos objets, vêtements ; créer et développer une ressourcerie

## **LE COMMERCE**

Le pays de Vernoux est relativement bien équipé en toute sorte de commerces, peu soumis à la concurrence, très centralisés sur le bourg de Vernoux (seulement 2 restaurants à Saint Jean Chambre et Silhac)

Il existe des circuits de vente directe Consommateurs/producteurs ou consommateurs/centrales d'achat bio, peu mis en évidence (viande, produits bio, etc...).

A Silhac, des commerces ambulants circulent (boucher, boulanger, produits frais...)

**Les difficultés rencontrées par les commerces** : une clientèle limitée et de nombreux achats effectués dans la vallée, assez proche. Les prix sont plus élevés alors que les revenus sur notre secteur sont parmi les plus faibles en France.

La pérennité de nos commerces est très dépendante de l'activité touristique, dont celle des résidences secondaires. Elle leur permet de garder un chiffre d'affaires viable.

L'union Economique, récemment créée sur le pays de Vernoux a organisé des pots d'accueil pour les touristes avec des produits du terroir le dimanche, mais n'a pas pu les poursuivre. La mairie a repris ces pots pour le camping et les gîtes

### **Pistes pour attirer de nouveaux commerces et/ou pérenniser l'existant dans les villages autour de Vernoux et à Vernoux :**

**Accueil** : Pérenniser l'accueil des arrivants (résidents et touristes) pour faire découvrir la qualité de vie de notre région et ses produits. (Importance du tourisme sur le maintien des commerces)

**Plages d'ouverture** à augmenter (au-delà de 12h ou après 18h) pour permettre à ceux qui travaillent d'en bénéficier ou prévoir à minima un commerce polyvalent ouvert aux horaires spécifiques à cette clientèle.

**Marché du jeudi** : augmenter les espaces de stationnement, augmenter les stands l'hiver (stands couverts ?). **Créer une halle** (place du Temple à Vernoux)

**Améliorer la signalétique**. Panneau « tous commerces ». Réaliser des panneaux reprenant le

plan des villages avec la liste des commerces. Signaler aussi les services, les parkings.

**Diffusion** dans les gîtes et les campings de la plaquette des offres de services, commerces et artisans.

**Rendre la rue Simon Viallet piétonne**, le dimanche matin.

**Recenser les locaux vacants** pour favoriser de nouvelles installations. A travailler avec CEDRE

**Mettre en place des cartes de fidélité**

**Créer un marché bio ou de producteurs locaux dans un village**, au moins pendant la saison touristique.

**Développer le concept de commerces itinérants**, spécifiques ou polyvalents, en prenant en compte les hameaux qui sont parfois aussi habités que les cœurs de village.

**Créer un bistrot de pays** (St Jean chambre)

**Mettre en place une navette intercommunale les jours de marché** (existe partiellement mais peu connue)

**Mettre en place un commerce de produits locaux et bio** ; la région est riche en produits de qualité et beaucoup de consommateurs semblent intéressés. Un projet de magasin de producteurs sur Vernoux est à l'étude avec la chambre d'agriculture.

**Développer, encourager, les circuits courts** (cf pb énergétique) avec installations de petites structures de type extensif.

**Créer un site internet** qui puisse englober l'ensemble de l'activité économique de la com com.

**Créer de l'événementiel**

## DIAGNOSTIC SANTE

5 généralistes à VERNOUX : dont 1 spécialiste en acupuncture, et 3 en maison médicale (1 est remplaçante avec 1 mission de médecin référent à mi-temps à l'hôpital de Vernoux. Le nombre de médecins généralistes semble élevé. Cependant, des choix personnels diminuent considérablement leur disponibilité réelle.

3 cabinets infirmiers à VERNOUX . Le nombre d'infirmiers est satisfaisant.

2 orthophonistes à VERNOUX

2 kinésithérapeutes

2 dentistes

1 Pharmacie à VERNOUX

Les laboratoires les plus proches sont sur la vallée du Rhône.

Hors du territoire mais sur une zone très proche, 2 médecins sont proches de la retraite avec la perspective de voir leurs clients revenir sur Vernoux s'ils ne sont pas remplacés.

L'HOPITAL « Beauregard » à VERNOUX

110 lits dont 102 en EHPAD (maison de retraite) et 8 lits en soins de suite et de réadaptation qui devraient fermer fin 2011. Cette nouvelle orientation ferait perdre la ressource d'accueil et de soins de proximité pour notre pays. Y a-t-il moyen de faire revenir sur cette position ?

Quels seront les besoins du territoire dans les années à venir compte tenu de l'âge des médecins, de ceux à temps partiel et du vieillissement de la population ? Nous sommes dans une zone « fragile » voire déficitaire à l'avenir.

## **Projet d'une maison de santé**

La Communauté de Communes du Pays de VERNOUX réfléchit à la création d'une maison de santé. Il existe déjà une maison médicale privée mais elle n'est pas adaptée techniquement (étage, pièces étroites...). C'est un projet complexe et coûteux. Pour ce faire, il est nécessaire de rapprocher les différents professionnels de santé pour définir leurs besoins, leur volonté de travailler ensemble, en prenant en compte les résistances éventuelles. Un projet de santé partagé, adapté au territoire et à ses habitants, est le garant de la réussite. Cependant, les praticiens de santé sont libres de ne pas l'intégrer. Y a-t-il des besoins exprimés par eux ? peut-on proposer un projet « clé en main » sans eux ? En même temps, il peut-être dangereux d'attendre sachant qu'ils sont susceptibles de partir sans être remplacés

Comment mettre en place des services médicaux sachant leur coût, leur évolution technique rapide ? La concentration des services à un même endroit est -elle la piste à suivre sachant que nous sommes en milieu rural et que la confidentialité est difficile à tenir ?

Il serait nécessaire de contacter d'autres maisons de santé pour étudier comment ils se sont implantés et leur utilité.

Ce projet pourrait s'inscrire dans le cadre d'un POLE D'EXCELLENCE RURALE

*A NOTER : un médecin qui s'installe est exonéré de charges et d'impôt sur le revenu pendant 5 ans s'il se trouve en ZRR (zone de revitalisation rurale ce que nous sommes grâce à notre regroupement en Communauté de Communes ;*

### **Développer l'attractivité du territoire par une offre de soins satisfaisante, pérenne**

- Améliorer l'accès aux soins, apporter un service de proximité
- Accéder en un lieu unique à des soins diversifiés.
- Attirer des professionnels de santé à venir en milieu rural : ils ne seront plus seuls pour s'occuper du cabinet et le gérer, auront de l'aide pour utiliser l'informatique, une possibilité de confronter leurs pratiques médicales, de travailler en équipes.
- Intégrer des stagiaires de façon à leur montrer le quotidien d'un généraliste en campagne ; prévoir un logement dans la structure.
- Meilleure coordination entre les professionnels de santé et meilleures conditions de vie et de travail (gardes alternées, plusieurs médecins au lieu d'un ..)

### **Que pourrait proposer une maison de santé ?**

Un plateau de services médicaux rassemblant généralistes, dentistes, kinésithérapeutes et ostéopathes, infirmiers, orthophonistes, ergothérapeutes, psychologues, de professionnels autour des personnes âgées ou handicapées, d'un service de santé mentale, d'un CMPP pour les scolaires, et des permanences régulières dont des cardiologues, ophtalmologistes, gastro-entérologues, d'un cabinet de radiologie, d'un bureau pour la médecine du travail.

### **Autres propositions :**

un meilleur accueil des professionnels de santé où l'on pourrait être à l'écoute de leurs besoins ? Proposer une mutualisation de matériels ( ? ) de moyens humains (secrétariat, entretien.)

**la permanence du planning familial** est méconnue des jeunes (cf enquête CIAS). Nécessité d'améliorer la communication à ce niveau pour favoriser la prévention des risques de santé.

# DIAGNOSTIC de l'OFFRE SPORTIVE

L'offre sportive est plutôt large et diversifiée. A encourager.

STRUCTURES – LIEUX		UTILISATEURS : NATURE		PUBLICS :		PERIODES – FREQUENCES	
<b>Stade de Football</b>	<b>Vernoux</b>	ASV Club	Association	<b>Jeunes</b> 63	<b>Adultes</b> 55	août – juin	hebdo
<b>Caractéristiques :</b>		Collèges P/P	Eps+ Assoc	<b>301</b>			Cycles
- <b>pelouse synthétique refaite en 2009</b>		Écoles P/P	Eps+Assoc	<b>151</b>			Cycles
- <b>plateau d'évolution</b>		Ouvert au Public					7 sur 7
- <b>Vestiaires – buvette</b>							
<b>Cours de Tennis</b>	<b>Vernoux</b>	Tennis/Club	Association	<b>Jeunes</b> 37	<b>Adultes</b> 28		Année
<b>Caractéristiques :</b>		résidents –touristes/resa					Année
- <b>Deux Cours plein air</b>							
- <b>Club house</b>							
<b>Gymnase</b>	<b>Vernoux</b>	Associatif	Hand basket	<b>20</b>	<b>10</b>		
<b>Caractéristiques :</b>		COPV	volley	<b>en cours</b>	<b>en cours</b>		
- <b>Plateau multi/sports</b>		Aimergences	badminton		<b>12</b>	saison/hiver	
- <b>Plateau multi/sports</b>		ASV	futsal			saison/hiver	
- <b>Plateau multi/sports</b>		Tennis Club					cycles
- <b>Plateau multi/sports</b>		Scolaires					année/scol
- <b>Plateau multi/sports</b>		JSP					Année
- <b>Salle de Danse</b>		Gym/volontaire					Année
- <b>Salle de Danse</b>		Danse academy					Année
- <b>Salle de Danse</b>		Aimergences	tai-chi				
- <b>Salle de Danse</b>		COPV	tai-chi				cycles
- <b>Salle de Danse</b>		Scolaires	danse				Année
- <b>Dojo</b>		COPV	judo	<b>30</b>	<b>5</b>		cycles
- <b>Dojo</b>		Scolaires	sport/opposi				
<b>Piscine</b>	<b>Vernoux</b>	ouvert au public				mi – février	mi-décembre
<b>Caractéristiques :</b>			natation				Année
- <b>Un bassin couvert</b>		CAN	aqua/gym				Année
- <b>Un bassin couvert</b>			bébé/nageur				
- <b>Un bassin couvert</b>		Scolaires					cycles
- <b>Un bassin couvert</b>		primaires et collèges					

Equipements – Autres		UTILISATEURS : NATURE		PUBLICS :		PERIODES – FREQUENCES	
<b>Stand de ball-trap</b>		Club de tir	Association	<b>Jeunes</b>	<b>Adultes</b>		Année
<b>Lodie : Vernoux</b>			invités		<b>21</b>	15/03-15/09	
<b>Skate Park</b>	<b>Vernoux</b>	Ouvert au public					Année
<b>balades cheval</b>	<b>Sarnoux</b>	Accompa/ diplômé Ate					
<b>Peche</b>	<b>Vernoux</b>	Truite Vernousaine				Période ouverture	
<b>Lac/Ramiers</b>		Peche-baignade-mini golf				juin-juillet-aout	

Randonnées : nombreux itinéraires balisés et entretenus ( voir OT )	Tout/Public	Année
Balades VTT-Vélo. Référent : Vélo Club de Vernoux	Tout/Public	Année

## Offre culturelle et animations

Il y a une grande richesse et diversité de la vie culturelle et de l'animation sur le territoire.

### Listes des associations (non exhaustive)

#### Châteauneuf-de-Vernoux

ASSOCIATION	COORDONNEES – RESPONSABLES	PUBLIC/LIEUX
<b>CASTELVIVE</b> (randonnées pédestres + dessin et peinture + tricot et crochet + patchwork + recherches sur le patrimoine)	Association Castelvive Mairie de Châteauneuf-de-Vernoux <a href="http://forum-castelvive.forumactif.net/index.htm">http://forum-castelvive.forumactif.net/index.htm</a> ROSTAIND Françoise (Présidente) Tél. : 04 75 58 05 43 ou 06 75 33 73 50 Mél : <a href="mailto:francoise.rostaind@wanadoo.fr">francoise.rostaind@wanadoo.fr</a> TISSIER Annie (Trésorière) Tél. : 04 75 57 33 46 Mél : <a href="mailto:tissierannie1@orange.fr">tissierannie1@orange.fr</a>	Tout public adulte Locaux municipaux Extérieur
<b>MOSAIQUE TEATRO COMPANY</b>  <b>Dissoute ?</b>	Association Mosaique Teatro Company Mme BEDOUCHE (Présidente) Lieu-dit Le Coulet 07240 Châteauneuf-de-Vernoux Tél. : 04 75 58 12 39 M. LOJO Carlos Tél. 06 30 82 86 83 Mél : <a href="mailto:carloslojo68@yahoo.es">carloslojo68@yahoo.es</a>	<b>Tout public y compris les jeunes enfants Salles municipales essentiellement</b>

#### Saint-Apollinaire-de-Rias

ASSOCIATION	COORDONNEES- RESPONSABLES	PUBLIC/LIEUX
<b>LES RIAS</b> (animation culturelle + gestion de la Bibliothèque municipale et de son Point d'Accès Public Internet) les membres participent au développement de l'animation culturelle en milieu rural, à travers des réalisations et des manifestations qui valorisent la mémoire et les traditions locales ; des commissions de travail sont en place.	Association Les Rias Mairie de St-Apollinaire-de-Rias Lieu-dit Les Baraques 07240 St-Apollinaire-de-Rias E-mail : <a href="mailto:lesrias.association@orange.fr">lesrias.association@orange.fr</a> Site web : <a href="http://www.lesrias.fr">http://www.lesrias.fr</a> CIMAZ Jacqueline (Présidente) Le Vernat – 07240 St-Apollinaire-de-Rias Tél. : 04 75 84 47 25 E-mail : <a href="mailto:jacqueline.cimaz@orange.fr">jacqueline.cimaz@orange.fr</a>	Tout public y compris scolaire  Locaux municipaux Temple Extérieur
<b>LES FEES TOURNEES...</b> Créée en janvier 2010, sa démarche est de faire tourner le savoir-faire et le faire-savoir, en organisant et promouvant des stages et des événements autour des pratiques artistiques, culturelles et artisanales	Association Les Fées Tournées Lieu-dit Le Font du Vert 07240 Saint-Apollinaire-de-Rias Chloé : Tél. : 06 67 08 95 97 Mél : <a href="mailto:lafea21@no-log.org">lafea21@no-log.org</a> Virginie Monbrun : Tél. : 06 20 89 28 04 Mél : <a href="mailto:nichka1@hotmail.com">nichka1@hotmail.com</a>	Tout public Adultes et jeunes, résidents, touristes Avec hébergement Lieu « Domaine de la Bruyère » St. Basile
<b>BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET CENTRE MULTIMEDIA</b>	Association les Rias par convention Mél : <a href="mailto:bm-stapo@inforoutes-ardeche.fr">bm-stapo@inforoutes-ardeche.fr</a> Mme Jacqueline Cimaz/Mme Fatima Mana	Tout public Locaux municipaux

### Saint-Jean-Chambre

ASSOCIATION	COORDONNEES- RESPONSABLES	PUBLIC/ LIEUX
<b>SAINT-JEAN-CHAMBRE ET SES AMIS</b> (animation locale : Fête de la framboise, randonnées, repas animés...)	Association Saint-Jean-Chambre et ses Amis 07240 Saint-Jean-Chambre Chez DELOCHE Marc (Président) Tél. : 04 75 58 13 59	Tout public Territoire municipal
<b>BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE</b>	Relai bibliothèque Mairie de Saint Jean Chambre Françoise Perraud –Maire (responsable) 07240 Saint Jean Chambre Tél. : 04 75 58 14 55	Tout public dont scolaires Locaux municipaux
<b>Association des parents d'élèves (Famille rurale)</b> Activités périscolaires, Culturelles		tout public

### Saint-Julien-le-Roux

ASSOCIATION	COORDONNEES- RESPONSABLES	PUBLIC/LIEUX
<b>ASSOCIATION D'AIDE AU DEVELOPPEMENT D'EXPRESSIONS MUSICALES</b> Location et de matériel assistance technique pour spectacles	Association d'aide au développement d'expressions musicales chez M. SAHY Jacky (Président) Lieu-dit Bosveuil 07240 St-Julien-le-Roux Tél : 04 75 58 08 17	Associations et professionnels

### Silhac

ASSOCIATION	COORDONNEES- RESPONSABLES	PUBLIC/LIEUX
<b>BIBLIOTHEQUE COMMUNALE</b>	Relai bibliothèque Mairie de silhac	Tout public dont les scolaires Locaux municipaux
<b>COMITE DES FETES DE SILHAC</b>  <b>Animation du territoire</b>	Association Comité des fêtes de Silhac Chez M. AUREL Sébastien (Président) Lieu-dit Le Villard 07240 Silhac Tél. : 04 75 58 13 84 ou 06 83 10 83 02 Mél : seb.aurel@live.fr	Tout public Salle polyvalente de Silhac Extérieur
<b>PAPEROLLES</b> Ateliers d'écriture, et de lecture à haute voix, intervention dans les établissements scolaires, en stages, aide à l'écriture dans un esprit ludique mais aussi dans le cadre de la formation professionnelle	Association Paperoles Mél association : paperoles07@wanadoo.fr Site web association : <a href="http://www.paperoles07.free.fr">http://www.paperoles07.free.fr</a> Mme SAINT-POL Eliane (Présidente) Lieu-dit Gelibert 07240 Silhac Tél. : 04 75 55 89 97 ou 06 21 58 47 17	Tout public dont les scolaires et dans le cadre de la formation professionnelle des adultes. Interventions sur le territoire et à l'extérieur

### Vernoux-en-Vivarais

ASSOCIATION	COORDONNEES- RESPONSABLES	PUBLIC/LIEUX
<b>CLUB DE L'AGREVOU</b> club du 3 <sup>ème</sup> âge qui regroupe essentiellement des personnes qui souhaitent se détendre dans le cadre d'activités ludiques et divertissantes	Association Club de l'Agrevou Chez Mme BREYTON Marthe (Présidente) 1, chemin de Loulette 07240 Vernoux Tél. : 04 75 58 15 68	Public essentiellement retraité Locaux municipaux Extérieur
<b>COMITE DE JUMELAGE DE VERNOUX</b> (animation du jumelage Vernoux-Baschi) Echanges , partages, voyages culturels et linguistiques franco italiens,	Comité de Jumelage de Vernoux-en-Vivarais Chez Mme Tifenn DIZET (Présidente) 48 chemin du Grand Champ 07240 Vernoux Tél. : 04 75 83 71 33 / Mél : <a href="mailto:tifenn dizet@free.fr">tifenn dizet@free.fr</a>	Tout public dont scolaires Locaux communaux Extérieur
<b>ECRAN VILLAGE</b> Cinéma intercommunal et itinérant, classé Art & Essai. Chaque semaine tout au long de l'année,	Association Ecran Village Mairie de Vernoux-en-Vivarais 2 rue Raymond Finiels 07240 Vernoux	Tous publics y compris scolaires Salle Louis Nodon à



<p>projections de films pour tous publics à Vernoux-en-Vivarais (salle Louis Nodon), Chalencon (salle polyvalente) Lamastre (centre culturel). Organisation d'événements, de rencontres et de débats. Travail d'éducation à l'image et séances spécifiques pour les scolaire</p>	<p>Mél : <a href="mailto:ecran.village@yahoo.fr">ecran.village@yahoo.fr</a> Blog : : <a href="http://ecranvillage.unblog.fr">http://ecranvillage.unblog.fr</a> M. DELEPINE Frédéric (Président) Lieu-dit Retourtour 07270 Lamastre Tél. : 04 75 06 47 05 - 04 75 58 06 24 Michèle LARHER/PISIGO (Secrétaire) Les champeaux 07240 Chalencon</p>	<p>Vernoux Convention communale Extérieur ponctuellement l'été</p>
<p><b>OTSC</b> Fédération d'associations à vocation culturelle et sportive (organisation de manifestations et d'animations)</p>	<p>Office Territorial du sport et de la culture Présidence collégiale</p>	<p>Tout Public Territoire de la communauté de communes</p>
<p><b>JAZZ EN VIVARAIS</b> (découverte et promotion de la musique jazz)</p>	<p>Association Jazz en Vivarais Chez Mme ERNIE Barbara Rue du Pousterlou 07240 Vernoux M. QUERUEL Robert (Président) Tél. : 04 75 58 00 62 / 06 26 63 13 36 Mél : <a href="mailto:robert.queruel@dbmail.com">robert.queruel@dbmail.com</a></p>	<p>Tout public Locaux communaux ou Extérieur</p>
<p><b>K'ON VOIT EXCEPTIONNEL</b>  <b>Organisation de manifestations festives</b></p>	<p>Association K'On Voit Exceptionnel 8 rue Boissy d'Anglas 07240 Vernoux Mél : <a href="mailto:konvoit.exceptionnel@gmail.com">konvoit.exceptionnel@gmail.com</a> Site web : <a href="http://www.konvoitexceptionnel.com/">www.konvoitexceptionnel.com/</a> <u>Comité de Présidence assuré par 8 personnes</u></p>	
<p><b>LA CEVENOLE</b> (découverte et promotion de la musique classique)</p>	<p>Association La Cévenole Chez Mme CHUTCZER Camille(Secrétaire) Tél. : 04 75 58 15 89 ou 06 63 11 15 89 Mél : <a href="mailto:chutzer@free.fr">chutzer@free.fr</a> M. CORBANIE Bernard (Président) Tél. : 04 75 58 19 11 Mél : <a href="mailto:bernard.corbanie@laposte.net">bernard.corbanie@laposte.net</a></p>	<p>Tout public Locaux communaux , Eglise et Temple, Extérieur ponctuellement</p>
<p><b>L'ECHO DES MONTS VERTS</b> (batterie fanfare de Vernoux)</p>	<p>Association L'Echo des Monts Verts Chez M. BRUNEL Jean-Paul (Président) 15 avenue Mirabel Chambaud 07240 Vernoux Tél. : 06 80 38 44 88 ou 06 82 98 84 69 Mme TRACOL Blandine (Secrétaire) Tél. : 04 75 58 01 38</p>	<p>Tout public</p>
<p><b>LIRE A VERNOUX</b> gestion de la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Lectures à l'extérieur sur le territoire communal</p>	<p>Association Lire à Vernoux Mme MOREL Marie-Thérèse (Présidente) Tél. : 04 75 58 13 53 Passage "Le Cheminou" 32 rue Simon Vialet 07240 Vernoux Tél. 04 75 58 86 63 Mél : <a href="mailto:bm-vernx@inforoutes-ardeche.fr">bm-vernx@inforoutes-ardeche.fr</a></p>	<p>Tout public dont scolaires locaux municipaux</p>
<p><b>MUSIQUE ET CULTURE EN PAYS DE VERNOUX</b> (encadre notamment l'école de musique du Pays de Vernoux : cours de chant, piano, guitare, violon, batterie, flûte, éveil musical, ateliers rythmiques...)</p>	<p>Association Musique et Culture en Pays de Vernoux Chez Mme DESBRUS Annick (Présidente) Lieu-dit La Forêt du Puy 07240 St-Jean-Chambre Tél. : 04 75 58 09 96 Mél : <a href="mailto:foretdupuy@orange.fr">foretdupuy@orange.fr</a></p>	<p>Public adulte et enfants Locaux municipaux</p>
<p><b>OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE VERNOUX</b> association avec mission de service public. Accueil et l'information du public, de la promotion et mise en marché des ressources touristiques locales, de l'animation culturelle, et du développement touristique du territoire.)</p>	<p>Association Office de tourisme du Pays de Vernoux Passage "Le Cheminou" 32 rue Simon Vialet 07240 Vernoux Tél. /fax : 04 75 58 18 10 Mél : <a href="mailto:otvernoux@wanadoo.fr">otvernoux@wanadoo.fr</a> Mme BATTANDIER Danielle (Présidente) Tél. : 06 86 84 74 26/Mél : <a href="mailto:dany.battandier@wanadoo.fr">dany.battandier@wanadoo.fr</a></p>	
<p><b>SPIRITUALS AND CO</b> (chorale et chant de type gospel, negro spirituals, jazz...)</p>	<p>Association Spirituals &amp; Co Mél : <a href="mailto:spirituals-co@hotmail.fr">spirituals-co@hotmail.fr</a> Site web: <a href="http://www.spirituals-co-net">http://www.spirituals-co-net</a> Chez Mme HEERKENS Renée (Présidente) 6 lotissement Les Prés 07240 Vernoux Tél. : 06 32 10 44 56/Mél : <a href="mailto:reneeheerkens@hotmail.com">reneeheerkens@hotmail.com</a></p>	<p>Tout public Sur le territoire de la communauté de communes</p>

<b>VERNOUX DANSE ACADEMY</b> (danse country et danses de société)	Association Vernoux Danse Academy Chez M. DURAND Joël (Président) Lieu-dit Les Rioux 0744 0 Boffres Tél. : 04 75 58 26 30	Public adulte Gymnase et autres lieux du territoire , salle du Lac et salle Nodon
---	--	--

### **Gilhac et Bruzac**

<b>Association Pierre Gourdin</b> Connaissance et défense du patrimoine		Repas tout public
--	--	-------------------

### **STRUCTURES EXTERIEURES INTERVENANT SUR LE TERRITOIRE**

<b>AIMERGENS</b> <b>Association intercommunale pour le Mouvement, l'Expression et les Rencontres entre les Gens</b> (yoga, badminton, qi gong, accordéon diatonique, danses diverses, dessin, peinture, échecs, loisirs créatifs, vannerie ...)	Association A.I.M.E.R.Gens Siège à Chalancon Chez M. LARDANCHET Philippe (Président) Lieu-dit La Croix du Perrier 07240 Silhac Tél. : 04 75 58 16 66 Mél : philippe.lardanchet@orange.fr	Tout public toutes générations Territoire de la communauté de communes
<b>MEMOIRE VIVE</b> <b>association pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine des pays compris entre Rhône, Eyrieux et Doux (patrimoine préhistorique et celtique) :</b> recensement des sites, des monuments et du petit patrimoine remarquable, recherches linguistiques et documentaires; étude des noms de lieux et de personnes ; visites guidées, conférences, randonnées pédagogiques, réalisation de films...	Association Mémoire Vive Site web <a href="http://www.ardeche-celte.com">http://www.ardeche-celte.com</a> M. Bertrand LE TOURNEAU (Président) 1, rue Léon Dupau 07240 Vernoux Tél. : 04 75 58 18 08 Mél : <a href="mailto:bertrand.le.tourneau@wanadoo.fr">bertrand.le.tourneau@wanadoo.fr</a>	Tout public Sur le territoire de la communauté de communes

### **LA COMPAGNIE DU PETIT GRAIN**

SPECTACLES POUR LES PETITS ET LES GRANDS (PIPO ET PEPETTE)

Roissac Tél. : 04 75 29 28 56

**PATRIMOINE VIVANT** M. RIOU Michel (Président) Lieu-dit Veye

07360 Les Ollières-sur-Eyrieux

Tél. : 04 75 66 30 49 Mél : michel.riou895@orange.fr

### **L'ECHAPPEE BELLE**

Compagnie de théâtre amateur

Alain LIGER La Grangette 07360 Saint Michel de Chabrillanoux Tél. : 04 75 30 22 38

### **THEATRE DE PRIVAS**

Spectacles décentralisés avec les Petites Envolées

### **ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE**

Classe de danse Gymnase de Vernoux

## **PATRIMOINE LOCAL**

Le Territoire intercommunal recèle un large patrimoine qu'il est nécessaire de préserver

- Des paysages,
- Des constructions : châteaux, lieux cultuels églises et temples, maisons ou fermes fortifiées,
- Des petits bâtis tels des ponts des fontaines des lavoirs, écluses, béalières)
- L'histoire de ses habitants au long des siècles ;

Il existe des ouvrages, des documents, qui nous présentent cette diversité, disponibles dans les bibliothèques communales et à l'office du tourisme.

De nombreuses manifestations sont organisées sur le territoire croisant les divers aspects patrimoniaux. Lors de journées du patrimoine des lieux s'ouvrent à la curiosité de nos concitoyens (documentation disponible à l'OT)

### **Des pistes de travail**

Favoriser les liens intercommunaux en faisant connaître les rencontres organisées dans chaque commune. Informations actuellement assurées par l'Office du Tourisme, mais toutes les associations ne transmettent leurs actions.

Projet de résidences d'artiste salle Louis Nodon.

Importance de la rénovation de la salle Louis Nodon permettant de développer l'offre de manifestations culturelles de qualité contribuant à l'attractivité du territoire et en assurant une qualité d'accueil du public.

Veiller à rester « multiculture ». Les animations touchent un public différent de celui des activités culturelles.

Les associations assurent les animations du territoire. Elles ont vocation de services et participent à l'attractivité du territoire. Soutien financier et matériel à assurer pour leur permettre de se développer avec une contrepartie de transparence sur la gestion financière et leurs activités.

Favoriser les liens sociaux en dévouant un lieu rassemblant ces initiatives et/ou permettant le rassemblement des associations.

Créer une « Maison vitrine » où l'on retrouverait ce qui se passe ou se produit sur le pays

Créer un centre multi-média, itinérant par exemple, sur le territoire.

Office territorial du sport et de la culture, structure juridique en lien avec le territoire.

C'est un partenariat entre les associations et les communes sur Vernoux pour le moment. A développer sur l'ensemble de la Communauté de Communes

Chaque commune pourrait développer une fête emblématique de son territoire pour le partager avec les autres communes.

Créer une Sauvegarde des documents anciens : les confier aux archives départementales ou s'assurer de bonnes conditions de conservation pour pouvoir les garder sur notre territoire (ex : dans les bibliothèques) ? association ? Nommer un référent ?

Mieux valoriser notre patrimoine local

## DIAGNOSTIC ECOLES/ACCUEIL ENFANTS

### **Vernoux: école maternelle publique**

82 enfants. 3 classes

Age d'admission : 2 ans

accueil dès 7h40 garderie jusqu'à 18h

2 ATSEM (aide maternelle)

### **Vernoux: école élémentaire publique**

101 élèves 5 classes

accueil dès 7h 40 - garderie jusqu'à 18h

cantine municipale ouverte à l'école maternelle et élémentaire

### **Collège Pierre Delarbre à Vernoux**

191 élèves / 19 enseignants / 2 assistants d'éducation

1 principal / 1 conseiller d'éducation / 1 secrétaire  
1 assistante sociale 1 jour ts les 15 jours  
1 infirmière 1 jour par semaine  
5 postes agents territoriaux / 2 contrats aidés

**Ecole privée à Vernoux : école maternelle et élémentaire**

80 élèves / 5 enseignants  
1 aide maternelle  
Accueil dès 8h garderie jusqu'à 19h

**Collège privé Présentation de Marie**

110 élèves / 13 enseignants dont un est le directeur  
1 secrétaire / 1 cuisinier  
3 surveillants (1 pour l'internat) / 4 personnes pour l'entretien  
1 intervenant en anglais  
Accueil dès 8 h et étude le soir

**SILHAC école publique**

35 élèves dont 16 en Maternelle 2 classes  
admission dès 2 ans  
cantine municipale  
garderie péri scolaire dès 7h 30 le soir jusqu'à 18h

**CHALENCON école publique**

39 élèves dont 15 en Maternelle 2 classes  
admission dès 2 ans  
cantine municipale  
garderie dès 8h (école à 9h) le soir 18h

**ST JEAN CHAMBRE école publique**

35 élèves dont 22 en Maternelle des communes de ST Jean chambre, ST Apollinaire de rias,  
ST Julien Labrousse  
admission dès 2 ans  
cantine municipale / garderie dès 7h 30 et le soir jusqu'à 18h 30

**Multi-Accueil Petite Enfance à Châteauneuf de Vernoux**

Mis en place par le Centre intercommunal d'action sociale du canton de Vernoux en partenariat avec la caisse d'allocations familiales du Haut vivarais, la Mutualité sociale agricole de l'Ardèche, le service santé famille du Conseil General. Ce nouveau service d'accueil collectif d'enfants de 3 mois à 4 ans est proposé aux familles depuis septembre 2010 à Châteauneuf de Vernoux

Les enfants sont accueillis tous les jours sauf samedi et dimanche de 7h à 19h  
Possibilité d'un service de garde en horaire atypique de 19h à 21h à domicile chez l'assistante maternelle (dans ces horaires elle fera partie du personnel de la crèche.)  
Cet accueil sera fermé 1 mois en août et 1 semaine en fin d'année (Noël)  
Sont accueillis en priorité les enfants des communes de la Communauté, les autres enfants le seront dans la mesure des places disponibles.

La gestion de ce Multi Accueil est assurée par le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Les inscriptions sont prises au CIAS 7 chemin du Riol à Chateauneuf de Vernoux 07240 de même que toute demande de renseignements relatifs à cet accueil. Tel : 0475580312

**Une Maison des jeunes** est en cours de création sur Vernoux sous couvert également du CIAS avec un animateur.

Préserver l'existence et la qualité d'accueil de nos écoles

Proposer une animation à l'écoute des jeunes de notre territoire

## DIAGNOSTIC AGRICULTURE

La Commission agricole est le lieu d'échanges d'informations et de liens du monde agricole. Les chiffres avancés pour l'agriculture seraient de 250 exploitations produisant 500 emplois, ce chiffre incluant les agriculteurs exploitants et les cotisants solidaires de la MSA. La commission a réalisé un diagnostic du tissu agricole sur notre territoire à partir d'un questionnaire envoyé aux 7 mairies. Les questionnaires ont été remplis par les agriculteurs ou par des personnes les connaissant. Nous avons reçu 91 réponses.

Nous n'avons pas de réponses pour Châteauneuf de Vernoux et Gilhac et Bruzac.

**Âge** des exploitants: sur 84 réponses, 42 ont + de 50 ans (50%) dont 29 plus de 55 ans (2/3).

Le principal **mode de commercialisation** est la coopérative (36 réponses), la vente directe (13), les circuits locaux (11). Petits commerces, grande distribution et négoce viennent plutôt en complément.

La **production** de lait est la plus grosse activité agricole (40 réponses), suivie par la production de viande bovine (27) ovine (16) ; arboriculture et petits fruits viennent ensuite (20 réponses pour chacun d'eux). La châtaigne reste un complément de revenus pour la majorité.

**Surface des exploitations** : 13 ont plus de 70 ha ; 35 ont moins de 20ha

**116 UTH (Unité de Travail Humain)** recensés, le nombre par exploitation est majoritairement de 1 (42/ 77 réponses) avec peu de corrélation sur la surface exploitée. La surface d'exploitation va jusqu'à + 100ha.

*Depuis 30 ans, les exploitations agricoles diminuent en nombre, et augmentent en surface.*

### EXPLOITATIONS AGRICOLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE VERNOUX

	en ha		Evolution des exploitations en 30 ans				
	surf totale	surf agric / la commune	%	en nbr exploitations	surf moyenne utilisée (en ha)		
<b>SILHAC</b>	2271	821	36,15%	toute surf	50ha et +	ttes exploitations	50ha et +
				baisse (53 à 26)	hausse (0 à 9)	hausse (18 à 33)	hausse (64 à 67)
<b>Chateauneuf de Vernoux</b>	607	245	40,36%	baisse (19 à 6)	0	hausse (9 à 17)	0
<b>Vernoux</b>	3055	1435	46,97%	baisse (51 à 42)	hausse (5 à 12)	hausse (17 à 31)	idem (68)
				baisse ((20 à 8)	NC	hausse (17 à 36)	NC
<b>St apollinaire</b>	834	296	35,49%				

Gilhac&Bruzac	3094	557	18,00%	baisse (27 à 15)	Idem (4)	hausse (25 à 33)	hausse (78 à 86)
St Julien le Roux	864	308	35,65%	baisse (25 à 15)	NC	hausse (14 à 17)	NC
St Jean Chambre	1526	536	35,12%	baisse (42 à 32)	NC	hausse (12 à 16)	NC
<b>TOTAL</b>	<b>12251</b>	<b>4198</b>	<b>34,27%</b>				

### **Relance du CLI (Comité Local Installation).**

Il a existé sur le canton de 2005 à fin 2007. Son rôle est de faciliter la transmission des terres agricoles en repérant les agriculteurs en fin d'activité et les repreneurs potentiels. Il a un rôle d'arbitrage éventuel si il y a plusieurs personnes intéressées, en lien avec la SAFER , l'ADASEA, sachant que la question se pose en terme d'agrandissement d'exploitations existantes ou d'installations nouvelles (Le département de l'Ardèche a perdu 20% de ses paysans en 6 ans, entre 2001 et 2007).

La composition des membres du CLI, si elle inclut la présence d'élus, laisse une part large aux représentants du monde agricole (Syndicats, Chambre d'Agriculture, ADASEA).

Un technicien assure la coordination et l'administratif du CLI, l'organisation de journées de préparation à la transmission, de sensibilisation des futurs cédants (à partir de 55 ans) et des propriétaires, et l'animation du territoire en se rendant notamment sur les exploitations. Un financement existe. Pour l'instant le montage dans le cadre du CDRA-VALDAC n'est pas favorable, car trop coûteux pour les Communautés de Communes, mais un avenant est en préparation pour que le coût soit acceptable pour les C. de C. (10 à 20% de participation). Est soulevé le problème de la transmission du foncier alors que le propriétaire a son logement sur les terres. Exemple d'une municipalité qui a résolu le problème de l'habitat des repreneurs en leur proposant un logement.

Plusieurs avis sont émis sur la transmission des terres : les terres sont plutôt bien reprises, et en même temps, témoignage de jeunes agriculteurs qui ont voulu s'installer, avec des financements possibles, et ont dû le faire sur un autre canton.

### **Liens avec la SAFER**

Concernant les ventes de foncier, les informations publiques sont limitées.

Pour les ventes de foncier, sur chaque Commune, ce sont les délégués SAFER (FNSEA et CDJA), ainsi que les mairies qui reçoivent les notifications avec les prix. Comment faire le lien avec les agriculteurs ou acheteurs potentiels ?

La SAFER réunit les personnes concernées, lorsqu'il y a plusieurs acheteurs intéressés. Le Comité Technique Départemental suit la plupart du temps son avis. L'objectif de la SAFER est de faciliter la continuation agricole. On observe pourtant du foncier agricole qui part en culture forestière ou autre destination. (Tous les 6-10 ans l'équivalent d'un département part en artificialisation).

Les liens avec la SAFER sont vécus, selon les personnes, comme constructifs ou décevants. Peut-être dû à un manque de communication.

### **TRANSPORTS et RESEAU ROUTIER**

La viabilité des exploitations agricoles passe par l'accès à l'eau potable, à l'électricité et leur accessibilité routière. Il y a eu un fort investissement financier dans ce sens après guerre. L'accès à l'eau potable reste encore parfois problématique et génère des refus d'installation ou de permis de construire (salle de traite, par ex.). La compétence eau sera maintenue au SIVOM, 3 communes n'étant pas dans notre Communauté de communes.

Pour le réseau routier agricole, depuis 20 ans, la viabilité des chemins se dégrade. En même temps, les gabarits et les poids des engins agricoles ont augmenté; les chemins n'ont pas été conçus pour recevoir ces tonnages.

Les investissements nécessaires pour revoir le réseau routier agricole seraient trop importants pour être supportés par une commune, ou une Communauté de Communes. C'est une volonté politique qui relève du niveau départemental, régional, national. Il y a eu par ex choix d'investissement dans l'équipement en fibre optique sur notre territoire.

Investir dans le réseau des chemins agricoles concerne également les résidents des zones rurales et les professionnels de santé impliqués dans le maintien à domicile des personnes âgées. En même temps, faut-il que ce soit les chemins qui s'adaptent aux nouveaux engins, ou faut-il revoir les types de véhicules ?

### **Politique des circuits courts**

C'est une tendance économique qui se développe, compte tenu de la notion de développement durable (pollution due au transport et raréfaction des énergies fossiles).

On voit apparaître des projets pour l'approvisionnement en produits locaux des établissements publics (écoles, collèges, lycées, hôpitaux, ...).

### **Cantines scolaires -**

en décembre 2008, un groupe de travail s'est mis en place pour étudier la faisabilité de fournir la cantine de l'école élémentaire publique à Vernoux en produits locaux respectueux de l'environnement ou bio. Un contact a été pris avec des producteurs, grâce au guide agri-bio Ardèche, dont 10 agriculteurs. Mais peu pouvait répondre à la demande en raison du volume exigé (les producteurs ont leur propre circuit) : trois producteurs bio et un organisme « La Grange » à St-Péray.

A l'heure actuelle, un seul producteur bio fournit la cantine scolaire de Vernoux en œufs. La recherche de producteurs continue (ex : à Loriol, Vectabio).

Constat est fait de la difficulté de trouver localement des producteurs en capacité de livrer de façon régulière et en quantité voulue les collectivités. La chambre d'Agriculture réfléchit à la notion de plateforme d'approvisionnement mutualisant des productions pour les redistribuer. En même temps, cela semble un gros dispositif, est-il adapté à notre territoire ?

Actuellement, les appels d'offres en restauration collectives sont à des niveaux très bas. Il faudrait négocier avec des producteurs locaux sur une contractualisation prix/volume.

Les circuits courts pourraient-ils relever de la mission d'une coopérative agricole ou d'un groupement d'agriculteurs ? Exemple de LA GRANGE à St Péray qui rassemble des producteurs et met en vente directe ses produits ; elle est du coup en capacité de fournir des collectivités .

### **Magasin collectif de producteurs locaux sur le territoire de Vernoux**

Sur Vernoux, Luc FREYIER a fait savoir qu'il est prêt à partager son magasin avec d'autres producteurs. Un investissement est à prévoir. Il faut un groupe d'agriculteurs motivés pour élaborer un cahier des charges précis. La Chambre d'Agriculture apporte une aide pour étudier la viabilité du projet, sa mise en place, sa gestion, sa structure (SARL ou Coopérative). La gamme des produits envisagée est :

-maraichage

-volailles (poulets, lapins, pintades, oies, dindes, pigeons), veau broutard,

-lait frais, yaourts, fromage à pâte molle,

-pain bio,  
--miel, hydromel, cidre de miel, bière  
Recherche d'un producteur de charcuterie  
Ouverture probable du magasin en avril 2011.  
Ce sont des produits plutôt respectueux de l'environnement : il y a une clientèle certaine.

**Les marchés du terroir** représentent un fort potentiel dans les circuits courts et pourraient être mieux valorisés.

Evocation de l'expérience à Charpey de vente directe de lait cru. Même si ce n'est pas une solution pour le pays de Vernoux, la production en lait étant particulièrement importante, c'est une expérience à tenter. VALDAC, parmi ses objectifs, réserve une ligne budgétaire pour « encourager les approvisionnements locaux et les circuits courts » avec un taux moyen d'intervention de 33%.

Il serait intéressant de connaître les chiffres concernant la nourriture produite localement et celle consommée globalement pour vérifier comment le local peut répondre aux besoins

### **Problème de l'abattage des bêtes.**

Les abattoirs ferment les uns après les autres. Après celui de Lamastre, celui d'Annonay est en question. Est évoqué l'expérience d'un abattoir mobile, en Savoie pouvant prendre en charge jusqu'à des bovins mais qui n'aurait pas poursuivi son activité. Le nombre de bouchers qui abattent les bêtes sur notre territoire se réduit. L'appellation « fin gras du Mezenc » a eu à ce sujet des difficultés par rapport à la législation européenne qui impose abattage et découpe sur le territoire.

### **Accompagnement administratif des exploitants**

Le programme REGAIN de la Chambre d'agriculture, renouvelé tous les 5 ans, permet d'apporter une aide sociale à certains exploitants agricoles en difficulté. Il y a actuellement 1,5 ETP (équivalent Temps Plein) sur toute l'Ardèche pour gérer cette question, ce qui est nettement insuffisant.

On constate les difficultés rencontrées par certains exploitants pour assurer l'aspect administratif de leur exploitation et notamment la déclaration PAC (aides financières potentielles dans le cadre de la Politique Agricole). Ils préfèrent renoncer devant ce qui semble inabordable administrativement.

Il pourrait leur être proposé le service d'un écrivain public, formé à ce type de déclaration. Une professionnelle s'est d'ailleurs installée sur le canton. Mais qui va financer ses interventions ? et est-ce que les personnes oseront faire connaître leurs besoins ?

### **Lien avec le PNR**

Le PNR s'intéresse aux valeurs non marchandes du territoire et en lien avec l'environnement : entretien des sources, des terrasses, de l'habitat à connotation patrimoniale, pb du foncier, et favorise le lien entre les agriculteurs.

### **Déchets agricoles**

Demande à faire au SIVOM pour qu'il y ait un dépôt spécifique à la déchetterie pour les seringues, produits vétérinaires ou agricoles. Regret que les tuyaux agricoles soient actuellement mis en déchetterie commune.

Le ramassage des bâches agricoles a bien marché sur le pays de Vernoux, bien qu'il ait été payant pour les déposants (7T). La chambre d'Agriculture a payé elle-même 1000€ pour



l'enlèvement hors France. N'y a-t-il pas possibilité de revoir avec la Communauté de Communes pour un recyclage moins onéreux.

*Stockage des pneus.* Les pneus ne peuvent pas faire partie du contrat Aliapur de valorisation. Donc, ils sont traités comme des produits de décharge. Le tarif est de 215 euros la tonne. Si, il y a sur le plateau de Vernoux une campagne importante, le syndicat pourrait mettre à disposition des bennes en jouant sur le tonnage. Des discussions sont en cours avec le CG07 au sujet des pneus agricoles pour faire entrer ces campagnes de ramassage dans le cadre des opérations subventionnables au titre de l'environnement.

### **Agriculture conventionnelle et agriculture bio**

Question est posée sur l'image des agriculteurs du pays de Vernoux par rapport à la politique de développement durable. Sur le pays de Vernoux, beaucoup d'entre eux pourraient se revendiquer de la charte de l'agriculture raisonnée. Référence est faite à l'organisation de la Semaine sans pesticides. Elle est l'occasion de rencontres et de communication entre les agriculteurs. Il ne s'agit pas d'opposer des modes d'agriculture, mais plutôt de prendre acte de l'existence de ces différents modes et de pouvoir proposer des moments d'échanges, d'informations pour ceux qui souhaitent aller plus loin sur le chemin d'une agriculture attentive à l'environnement.

### **Zones humides**

Gilbert Malosse s'inquiète du classement en « zone humide » du territoire de Vernoux (100 ha) par le CREN (Conservatoire régional des espaces naturels). La restauration des zones humides sera faite sur la base du volontariat. Il ne s'agit pas de remettre en zone humide le territoire, drainé il y a plusieurs dizaines d'années pour récupérer des surfaces agricoles.

### **L'avenir agricole de notre territoire**

Développer la production de qualité pour répondre à la production de masse au niveau mondial

Développer des circuits courts et des circuits longs

Mettre en place une plate-forme de distribution

Développer la filière bois

Favoriser l'installation de nouveaux exploitants

Relocaliser la consommation

Garder la maîtrise du foncier agricole

## **Diagnostic TOURISME**

Une nouvelle loi modifiant le Code du Tourisme a été votée en juillet 2009 mais est toujours en attente des décrets d'application. Quel sera son impact sur notre territoire ?

Le diagnostic vise à définir et recenser les composants de l'offre touristique sur le territoire de la COM COM, à analyser la demande du touriste (cf stats en annexes de l'Office de Tourisme du Pays de Vernoux) pour permettre l'émergence de propositions d'actions.

### **VISITES, LOISIRS, ACTIVITES SPORTIVES ET RECREATIVES (liste non exhaustive)**

Recensement sur notre territoire, sachant que les touristes vont bien au-delà de celui-ci

### patrimoine naturel (sites naturels remarquables)

les gorges de La Dunière,  
le serre de la Roue,  
la tour de Châteauneuf de Vernoux,  
le lac aux Ramiers (et le château des Pêchers)

### patrimoine historique et culturel : uniquement des propriétés privées, parfois ouvertes au public temporellement

les châteaux de : les Pêchers, La Tourette, Pierregourde, Vaussèche, Colland, Haut Villard, Perrier

les maisons fortes : Sonier, Barrier, Gourdol, Grimaudier, Fontréal, le Grand Reboul, Vaugeron, Chermezon, Labrousse, Piberet, Fleureton, Lioux, Collin

hôtels particuliers : Monteil, Gumpertz, La Veyrune,.....

De nombreuses maisons privées sont des lieux historiques et/ou ont une architecture intéressante : ex Grimaudier, Gamarre, le Cros, Roiseland...

les églises : Vernoux, Silhac, St Apollinaire, Châteauneuf (prieuré privé en vente actuellement), st Julien Le Roux, St Jean Chambre

les temples protestants : Vernoux, Les Baraques (St Apo), La Faurie (Silhac), St Jean Chambre, Gilhac (+ 2 désaffectés : à Gilhac et Châteauneuf),

Nombre de fontaines, béalières, terrasses, moulinages...

Les villages de caractère : Boffres, Chalancon, Beauchastel, Desaignes mais situés hors de notre territoire...

L'ensemble représente un patrimoine réellement intéressant mais difficilement exploitable au niveau touristique. A noter, avec les journées du patrimoine, des propriétaires acceptent d'ouvrir leurs propriétés. Peut-être une piste de développement dans ce sens.

### Art, artisanat et économie :

Bois : La Scie qui chante, St Jean C. Visites possibles

Scaly (arts plastiques), St JeanC. Visites ?

Beaucoup d'artistes sur notre territoire (Bronze, modelages, peintures, émaux, taille de pierre, vannerie...)

Manifestations culturelles, artistiques pendant l'été sur Vernoux avec la municipalité et l'Office du tourisme et « sous couvert » le restant de l'année...

Voir avec le chemin de la création, « atelier en atelier » pour mettre mieux en valeur cette créativité et favoriser la rencontre de ces créateurs, les aider à se fédérer

stages et loisirs créatifs : aucun sauf pendant la semaine des arts (sensibilisation)

routes et itinéraires touristiques : circuits protestants par Patrimoine huguenot d'Ardèche  
randonnées pédestres/équestres :

réseau de sentiers balisés et entretenus. Topo guide sur territoire plus grand (de Crussol à Vernoux) sert également aux Vététistes, des circuits plus spécifiques y étant proposés

un GR traverse le territoire dont une partie est sur un chemin de St Jacques de Compostelle. Un GR de pays est en place (départ et arrivée Vernoux, 5 étapes)

Il manque un recensement d'hébergement spécifique pour ce type d'activité (chambres d'hôtes, gîtes d'étape...); un document existe (topo guide) mais n'est pas réactualisé.

Randonnées pédestres organisées sur Silhac ; ballades contées sur le pays ; rando par l'association Castelvive

randonnées VTT : non accompagnées.

randonnées à bicyclettes : pas de voie verte sur le territoire ; loueur de vélos ?

NB : passage de l'ardéchoise en juin : manque de capacité d'accueil des personnes. Vernoux n'est pas une ville étape mais pourrait avoir des retombées intéressantes.

randonnées à cheval : 1 centre sur Silhac permet des balades à cheval (Sarnoux). Le réseau de sentiers balisés permet la pratique individuelle également.

eau et loisirs aquatiques :

- Le lac aux Ramiers, baignade, Vernoux : études et travaux en cours de réalisations pour améliorer la quantité et la qualité de l'eau
- La piscine avec toit ouvrant et toboggan géant Vernoux
- la baignade en rivière est difficile l'été par manque d'eau (nombreuses constructions de lacs collinaires et cultures agricoles). En même temps, le problème de la quantité de la ressource en eau est général.

pêche : rivières de 1ère catégorie (Le Rantoine, Le Séroutant, l'Eve, la Dunière, lac aux Ramiers) ; constat d'une bonne fréquentation touristique ; Une société de pêche active  
chasse : associations de chasse privée et communale sur toutes les communes. Est-ce un atout touristique ? Est-ce compatible avec d'autres activités (randos, cueillette...). Pourrait-on mettre en place une entente pour se partager l'espace (ex de Saou) ? Il se fait déjà des liens avec les fédérations départementales de cyclo ou randonnées.

sports extrêmes: Pas de sites d'escalade, via ferrata, saut à l'élastique, spéléologie, sports aériens,

Parcours de santé au lac des Ramiers à restaurer

Minigolf (non en activité et détérioré)

Tennis et boulodrome ouverts aux touristes

sports mécaniques : deux loueurs de quads à Vernoux

*Globalement, une attractivité potentielle de notre territoire mais des moyens à penser pour mieux exploiter ce potentiel.*

## B. COMMERCES ET SERVICES (voir listes en annexe)

Est-ce qu'ils sont en lien pour assurer une ouverture continue ?

fermes auberges : 0

Halte garderie : non ouverte aux touristes

centre de loisirs sans hébergement : St Jean et Vernoux ; Silhac a un service périscolaire

cinémas : hebdomadaire, à l'année, Vernoux, St Jean ?

Pas de théâtres, opéras, casinos, cabarets, mais des manifestations ponctuelles (danses, concerts, expo, théâtre) au centre Louis Nodon et à la salle du lac à Vernoux, dans les temples, églises. Des manifestations lancées par des privés à domicile ou en salle. Des manifestations organisées par des associations. Publicité faite par l'Office du Tourisme mais tout ne lui est pas transmis.

Bibliothèques : Vernoux, St Jean Chambre, St Apollinaire (Les Baraques), Silhac

Coiffeurs, instituts de beauté, prêt à porter, chaussures, bijouteries, artisans : voir diagnostic commerces

Brocanteurs, magasins d'antiquités, collections : 0

location de DVD : 1 à Vernoux, de linge : 0, blanchisserie : 1 à Vernoux

médecins, ambulances, vétérinaires, hôpital, infirmières, dentistes sur Vernoux  
locations de voitures : 0, motos, quads, vélos, VTT : 1 à Vernoux  
taxis : 2, Vernoux et 2 VSL  
transports urbains : voir diagnostic transport.

*évènements, manifestations :*

marchés hebdomadaires : le jeudi à Vernoux toute l'année

marchés artisanaux- gourmands : le dimanche matin en juillet-août à Vernoux

foires : 1 de l'environnement en mai à Vernoux,

puces, brocantes, vide greniers : 1 en juillet à Vernoux

festivals : de jazz (été Vernoux) des arts de la rue (été Vernoux) de musique classique (été Vernoux) romans et cinéma à Vernoux octobre

fêtes de villages : la Framboise St Jean Chambre .juillet, la Reboule à Silhac en août, la semaine des Arts Vernoux août, les journées du patrimoine sur les différents villages du territoire en septembre

Beaucoup de ces manifestations s'appuient sur du bénévolat avec les risques d'essoufflement et de non pérennité des actions. Proposition d'investir dans des postes d'animateurs du territoire.

## HEBERGEMENTS

voir en annexe "l'offre d'hébergement touristique de la CCPV" (réalisée par l'Office de Tourisme du pays de Vernoux)

**lits touristiques marchands :**

hôtel : 0 / résidence de tourisme : 0 / centre de vacances : 0 / auberges de jeunesse : 0  
Centre d'hébergement (agrée DDJeunesse et Sports) pour groupes : salle Louis Nodon

- 9 structures pour 29 chambres d'hôtes (75 à 79 personnes)
- 36 locations meublées (uniquement classées, gîtes...) : pour 84 chambres (178/231 personnes)
- Locations meublées non classées et non répertoriées par l'OT : 25 structures
- 4 locations d'étape et de séjours (gîtes d'étape...) pour 31 chambres (96/105 personnes)
- 6 campings (y compris associatif) dont 3 non classés, 2 2 \*, 1 1\* : 119 emplacements ;
- 1 aire de services pour camping cars : 4 emplacements

**Total capacité d'accueil marchand : 790 à 856 personnes + les non répertoriés**

Un bon potentiel d'accueil malgré l'impression de ne pas pouvoir répondre aux demandes. Peut-être ne communique t'on pas assez sur ces accueils ? Problème du chauffage l'hiver pour certaines structures...

**Lits touristiques non marchands (résidences secondaires : dénomination officielle)**

En Ardèche, environ 60 % des lits touristiques sont non marchands. Le comptage se fait sur la base de 5 personnes par maison, mais il reste assez approximatif puisque aucune liste officielle des résidences secondaires ne peut être obtenue ...

Uniquement sur la zone touristique Ardèche Plein Coeur, ce taux est de 78 % environ.

Sur le territoire de la COM COM, ce taux serait d'environ 85 %, ce qui correspondrait alors à un nombre d'environ 4800 lits touristiques non marchands !!

Les autochtones participent à l'affluence des touristes tout le long de l'année avec l'accueil d'amis et de familles.

### **Vernoux a le label « station verte » depuis 30 ans**

Il serait utile de repérer comment les touristes connaissent Vernoux pour améliorer la communication (questionnaire à proposer aux hébergeurs )

**Fréquentation à l'OT (2004 à 2009) : de 4044 à 5725 (tous les ans en progression) avec une tendance forte en juillet et août et une augmentation des demandes avant saison.**

7,4 % en 2009 sont d'origine étrangère (plutôt en baisse)

Multiplication des demandes de dernières minutes, surtout de l'hébergement

Désir d'animations gratuites (crise ? ou population modeste ?) On constate aussi une population aisée qui fréquente notre territoire.

#### **Les plus fortes demandes**

au niveau événementiel : manifestations

Au niveau culture : les sites naturels

Au niveau sportif : la randonnée et les sports d'eau

Les demandes de Restaurants et produits du terroir ressortent moins. A valoriser ? Ils fréquentent beaucoup les marchés locaux, donc moins besoin d'infos sur le sujet ?

#### **Remarques**

L'analyse est trop limitée si on la réduit à notre territoire ; il y a à visiter, voir, partager à quelques kms ... d'où l'intérêt de l'association Ardèche Plein cœur

**Pas de produit d'appel qui permettrait de structurer l'offre touristique**, par exemple Vincent d'Indy, un musée, la visite du château, un festival pérenne, ... ou Boissy d'Anglas, ou l'histoire des protestants, ou les salaisons, ...

**Qui pourrait impulser une telle dynamique ? La COM COM, l'OT ?**

Le site du lac aux ramiers (gite, lac, jeux d'enfants, campings, tennis, salle de sports...) est un atout très fort pour le tourisme avec la proximité de la vallée du Rhône, des paysages agréables et préservés

**Important** : les commerces tiennent le coup sur le pays grâce à l'afflux des touristes (marchands et non marchands) pendant la belle saison et les vacances scolaires.

## DIAGNOSTIC TRANSPORT

Il est difficile voire impossible de vivre dans les communes du Pays de Vernoux sans posséder un véhicule particulier.

Se déplacer en transports en commun reste compliqué et le covoiturage n'est pas encore un mode de déplacement organisé et accepté, le vélo (même électrique) reste un déplacement sportif au vu du relief et le cheval n'est pas à la portée de tous...

*Pourtant le coût annuel d'une voiture particulière est vingt fois supérieur à celui lié à l'utilisation des transports publics. Les chiffres parlent d'eux mêmes : une personne qui effectue un trajet de 20 km par jour en voiture dépense en moyenne 4 000 € par an, contre 310 € en moyenne si elle utilisait les transports en commun avec un abonnement. Quant au budget moyen consacré aux transports (5 140 €), stable depuis 15 ans, il est passé au deuxième rang après le logement (8 440 €) et devant la nourriture (4 980 €) ! (Étude du Conseil Général de l'Ardèche).*

*Alors il nous reste les bus (Tarification unique, tarification sociale, opération spéciale... le Conseil général fait son possible pour que vous vous déplaçiez à moindre frais), les taxis, le stop et ...nos voitures)*

### **Les Transports à Vernoux:**

**Cars " ligne 06" :** Liaison Vernoux - Valence par Les courriers rhodaniens

Les transports collectifs nous relient uniquement à la vallée du Rhône et aux communes qu'ils traversent. Impossible donc de se rendre en bus à Lamastre (Trésor Public, formation CEFORA, CEDRE...), ni au Cheylard, ni dans la vallée de l'Eyrieux, ni à St Agrève ni même à nos préfecture et sous préfecture: Privas et Tournon. Par ex., actuellement, 6 enfants de Châteauneuf de Vernoux prennent le bus à Vernoux. Le bus ne pourrait-il pas faire un crochet sur Châteauneuf pour les prendre ?

De même, on n'imagine même pas se rendre au théâtre à Valence et rentrer la nuit en transports publics!

Il existe également des **transports scolaires**, en principe ouverts à d'autres usagers. Mais la mise en pratique est très compliquée et rend pratiquement inutilisable cette possibilité. Concernant les horaires, il semble compliqué de répondre aux différents besoins, car le nombre de cars circulant est très limité et ne répond pas à des besoins essentiels : par ex. le bus du dimanche soir a été supprimé, imposant aux étudiants de partir de Vernoux à 11h30. Besoin de concertation.

Mettre en place plus de trajets avec des taxis, des minibus pour élargir l'offre de transport public

### **Taxis/Ambulances**

Taxi - CHASTAGNARET, Transports scolaires et médicaux, agréés toutes caisses

Taxi MARTON - Ambulances - VSL

Mise en place d'un service régulier gratuit de taxi tous les 15 jours, lors du marché sur Vernoux pour les habitants de St apollinaire et Châteauneuf de Vernoux. Il est ouvert à tous. C'est un service, peu connu, payé par les communes.

Pour se déplacer "écologique" dans les années qui viennent, il nous faudra faire preuve d'imagination collective!!! Et trouver de nouveaux modes de déplacement. Parmi les déplacements alternatifs, les mobilités douces ont toute leur place. Parmi elles, les transports dits "doux" et les transports automobiles partagés.

Pour la mise en place du covoiturage, un bureau d'étude établit actuellement le schéma bi départemental du covoiturage - avec nos voisins les Drômois-, qui doit permettre de définir ce que l'on doit faire et à quel endroit ! Pour commencer, 4 aires-test de stationnement à

proximité de l'A7 vont être aménagées durant 2010 (site de Tain, Valence Nord, Loriol et Montélimar Sud).

En parallèle, le Conseil général apporte son soutien à l'association locale Ecovoiturons (lien sur [www.ecovoiturons.org](http://www.ecovoiturons.org)). Une aide précieuse qui permet à l'association de collaborer avec de nombreuses collectivités et associations ardéchoises, de mener des actions de sensibilisation et d'animation sur le terrain et d'expérimenter la pratique d'un covoiturage solidaire qui bénéficierait à des personnes en difficulté. (CG de l'Ardèche)

## HABITAT

S'engager sur l'habitat adapté, l'éco-hameau, l'habitat léger.

Réfléchir à l'occupation des sols : PLU communal et intercommunal à promouvoir

Développer des logements collectifs pour personnes âgées

Mettre en place un/des logements dits « de secours » pour les situations d'urgence

# ANNEXES

## VERNOUX - VALENCE (LR 6)

ALLER	N°	611	612	613	614	615	616	617	618
	Calendrier scolaire	L-----	LMMMe JVS	-----DIF	--Me--	LMMMe JVSDIF	LMMMe JV	LM-JV	
	Vacances été		LMMMe JVS	-----DIF		LMMMe JVSDIF			LMMMe JVS
	Autres vacances		LMMMe JVS	-----DIF		LMMMe JVSDIF			LMMMe JVS
VERNOUX	Place P. Delarbra	05:50	06:30	08:35	12:30	12:30	17:00	17:05	17:15
VERNOUX	La Justice	05:56	06:35	08:40	12:37	12:37	17:07	17:12	17:20
BOFFRES	Centre	06:01	06:45	08:45	12:40	12:41	17:13	17:15	17:25
ALBOUSSIERE	Blaizac	06:05	06:47	08:48		12:45	17:18	17:20 (1)	17:30
ALBOUSSIERE	Village	06:07	06:50	08:51		12:48	17:20	17:22 (1)	17:35
CHAMPIS	La Pine	06:09	06:53	08:52		12:51	17:23	17:25 (1)	17:37
CHAMPIS	Layriase	06:15	06:55	08:56		12:56	17:28	17:30 (1)	17:43
CHAMPIS	La Fringuat	06:16	06:56	08:57		12:57	17:29	17:31 (1)	17:44
ST PERAY	La Pin	06:19	07:00	09:00		12:59	17:32	17:34 (1)	17:47
ST PERAY	Centre	06:32	07:14	09:06		13:08	17:45	17:47 (1)	18:01
ST PERAY	Liberation	06:33	07:15	09:10		13:12	17:48	17:50 (1)	18:02
GUILHERAND	G. Bottet	06:36		09:20		13:16	17:53		18:10
VALENCE	Gare SNCF	06:42		09:27		13:20	18:00		18:20

(1) UNIQUEMENT LE VENDREDI

## VALENCE - VERNOUX (LR 6)

RETOUR	N°	621	622 & 623	624	625	626	627	628	629
	Calendrier scolaire	LMMMe JV	* LMMMe JV		-----DIF	--Me--	LMMMe JVSDIF	LM-JV	LMMMe JVSDIF
	Vacances été			LMMMe JVS	-----DIF		LMMMe JVSDIF		LMMMe JVSDIF
	Autres vacances			LMMMe JVS	-----DIF		LMMMe JVSDIF		LMMMe JVSDIF
VALENCE	Gare SNCF		07:00	09:30	11:10		16:10		19:00
GUILHERAND	G. Bottet		07:03	09:33	11:14		16:15		19:05
ST PERAY	Liberation		07:05	09:36	11:17	13:00	16:19	18:00	19:09
ST PERAY	Centre		07:06	09:37	11:18	13:04	16:20	18:04	19:10
ST PERAY	La Pin		07:18	09:52	11:32	13:15	16:34	18:15	19:23
CHAMPIS	La Fringuat		07:20	09:55	11:35	13:18	16:36	18:18	19:26
CHAMPIS	Layriase		07:21	09:56	11:37	13:20	16:38	18:20	19:27
CHAMPIS	La Pine		07:25	10:00	11:40	13:23	16:40	18:23	19:30
ALBOUSSIERE	Village	07:30	07:30	10:03	11:44	13:25	16:44	18:25	19:35
ALBOUSSIERE	Blaizac	07:35	07:35	10:06	11:46	13:28	16:46	18:28	19:38
BOFFRES	Centre	07:41	07:41	10:10	11:50	13:35	16:50	18:35	19:42
VERNOUX	La Justice	07:45	07:45	10:15	11:56	13:41	16:56	18:41	19:48
VERNOUX	Place P. Delarbra	07:55	07:55	10:25	12:05	13:50	17:05	18:50	19:55

\* SERVICE DOUBLE LE LUNDI POUR LES SCOLAIRES

MISE A JOUR LE 03 09 2010

## Liste des entreprises, commerçants, artisans en 2010

Société	Nom	Adresse	Ville
Sté GERLAND & Fils	GERLAND	Les Pêcheurs	VERNOUX
SARL GUEZE	GUEZE	ZA de Greignac	VERNOUX
Menuiserie PIERREFEU	PIERREFEU	ZA de Greignac	VERNOUX
JARJAT Carrosserie Industrielle		Impasse Chabert	VERNOUX
Calixte Producteur		2 bd de l'Europe	VERNOUX
COURTIAL Jules et Fils		Riol	CHAT DE VERN

Commerce	Nom	Adresse	Ville
Bar de l'Empire	ANDRE Sébastien	4 place Aristide Briand	VERNOUX
Tabac d'en haut	AUNAVE Fanny	3 rue Simon Vialet	VERNOUX



Gam Vert		7 Passage André Gerland	VERNOUX
Axa Assurances	GARDE Martine	19 place Seignobos	LAMASTRE
Bijouterie MANEVAL BUCHER	BUCHER Martine	3 place Aristide Briand	VERNOUX
Café de la Gare	PERCHAUD Frédéric	2 place du 13 avril 44	VERNOUX
Le Vernousain	FRAISSE Michel	6 place Aristide Briand	VERNOUX
Caisse d'Epargne		11 place Aristide Briand	VERNOUX
CAPITAL PIERRE	FLOHIC	6 av Vincent d'Indy	VERNOUX
CASINO	GAUTHIER	30 rue Simon Vialet	VERNOUX
Coiffure Espace Maryline	GAUDE Maryline	6 rue des Ecoles	VERNOUX
Boulangerie Pâtisserie COURTIAL	COURTIAL Sébastien	15 rue de Montévrain	VERNOUX
Crédit Agricole		26 av Vincent d'Indy	VERNOUX
Pharmacie	ROUCHON	37 rue Simon Vialet	VERNOUX
Etbs DRAGON	DRAGON Jean-Michel	31 av Vincent d'Indy	VERNOUX
Cabinet FOROT	FOROT Yves	9 place Aristide Briand	VERNOUX
Free Style	BOUCHET Gérard	5 av Vincent d'Indy	VERNOUX
GROUPAMA SUD Assurance		18 av Vincent d'Indy	VERNOUX
La Cave du Vivarais	NOYERIE Noëlle	Rue de Montévrain	VERNOUX
Max'Press		2 place Aristide Briand	VERNOUX
Boulangerie BAUDOUIIN	BAUDOIN Stéphane	8 place de l'église	VERNOUX
Mutuelle ARPICA		25 rue Simon Vialet	VERNOUX
PMU Café du Midi	CUCHE	8 place Grenette	VERNOUX
Pompes Funébres CHIEZE		17 rue Simon Vialet	VERNOUX
Atelier Fleurs et Déco	Isabelle CUREL	46 Rue Simon Vialet	VERNOUX
Mercerie RAZE		34 av Vincent d'Indy	VERNOUX
Restaurant l'Archou	REUTER Pierre	4 rue Rosalie Combier	VERNOUX
Le Relais des Arts	GEFFROY Xavier	8 Avenue Vincent d'Indy	VERNOUX
Fleuriste	SERILLON Colette	14 rue Simon Vialet	VERNOUX
Salon de Coiffure	VABRE Marianne	40 rue Simon Vialet	VERNOUX
Salon de Coiffure	MERLAND Françoise	3 chemin des Pêcheurs	VERNOUX
Boucherie VELIT	VELIT Anthony	36 rue Simon Vialet	VERNOUX
VERNOUX LOISIRS	CHELLOUL Karim	1 rue Ferdinand Buisson	VERNOUX
GUEZE ET FILS Déménagements / Transports		1 Place Aristide Briand	VERNOUX
FELIX MATERIAUX	FELIX Régis	2 Chemin des Pêcheurs	VERNOUX
Restaurant Les Pêcheurs	FARGIER Delphine	5 chemin des Pêcheurs	VERNOUX
Cabinet d'Architecte	CHEZE	Place Louis Rioufol	VERNOUX
La Maison à Vivre	Michel VACHER	5, Place Aristide Briand	VERNOUX
Cath'Mousse	VALETTE Catherine	13 Rue Simon Vialet	VERNOUX
Cabinet REY – Agence Immobilière		1 rue Boissy d'Anglas	VERNOUX
GARAGE MARTON		41 Avenue Vincent d'Indy	VERNOUX
GARAGE / TAXI CHASTAGNARET	CHASTAGNARET Jérôme	3 Rue Antonin Calixte	VERNOUX
Institut de Beauté	IBANEZ Nathalie	44 rue Simon Vialet	VERNOUX
VERNOUX Motoculture	CROS Denis	Route de Silhac	VERNOUX
VERNOUX BRICO SERVICES	PEYRARD Eric	Chemin du Grand Champ	VERNOUX
DEPANNAGES TOUS SERVICES	VINSON Jean-Louis	Le Moulin de Lodie	VERNOUX
La Maison de l'Image et du Son	MAILLOT Laurent	43 Avenue Vincent d'Indy	VERNOUX
Pizza la Tradition	HUBERT Lilian	1 Avenue Vincent d'Indy	VERNOUX
G.L. DEPANNAGE	GAILLARD Luc	2, Place de l'église	VERNOUX
Primeur	FREYDIER	15 Place Aristide Briand	VERNOUX
Optique du Vivarais		15 Rue Simon Vialet	VERNOUX
SARL TAXI AMBULANCE VSL MARTON		5 Avenue Vincent d'Indy	VERNOUX
Centre Auto du Vivarais	DEGACHE	744 Allée de Prat	VERNOUX
La Poste		9 Rue Antonin Calixte	VERNOUX
Intermarché	MARY	La Garode	VERNOUX

### Liste artisans

Société	Nom	Adresse	Ville
---------	-----	---------	-------

Entreprise BATHAIL & Fils	BATHAIL Yves	Le Clozel	VERNOUX
Menuiserie Vivaroise	CACHARD Laurent	Le clozel	VERNOUX
Entreprise COURTIAL	COURTIAL Jacques	763 Chemin de Greyganc	VERNOUX
Entreprise GIFFON	GIFFON Dominique	Quartier Siveyrac	VERNOUX
Entreprise RISSON	RISSON Jacques	La petite Sablière	VERNOUX
Electricité	GRENECHE Sébastien	1 rue Simon Vialet	VERNOUX
Entreprise SEVENIER	SEVENIER Jérôme	Dunière	VERNOUX
Vernoux Carrelage	POUPINET	Ronville	VERNOUX

NOM	NATURE ACTIVITE	Adresse	Commune
Entreprise MACHISSOT. HENRI	Travaux de maçonnerie général et gros d' du bâtiment	Le village	Chateau de Vernoux
Camping PLEIN SUD	Travaux de menuiserie bois et pvc	Le village	Chateau de Vernoux
Restaurant de Rotisson	Camping	Quartier Boussenac	Gilhac et Bruzac
GRIBALDI Thomas	Restauration	Quartier Rotisson	Gilhac et Bruzac
VIGNAL Hervé	Platerie peinture	Chazalet	St Apollinaire de Rias
WAGENAAR Owen	Menuiserie	Les Baraques	St Apollinaire de Rias
BŒUF Jean-Marc	Horticulture	Echiol	St Apollinaire de Rias
BŒUF Sabine	Travaux finition bâtiment	« Les Rabarines »	Saint Jean Chambre
CASTEGNARO Marcel	Fabrication pain	« Grimaudier »	Saint Jean Chambre
CHARRETTE Max	Commerce de gros	Hameau « Les Collanges »	Saint Jean Chambre
CHASLERIE Edwin	Maçonnerie	Le Village	Saint Jean Chambre
CHIEZE Frédéric	Multi-services	Lafaurie	Saint Jean Chambre
CHIEZE Christian	Menuiserie – Charpente	Le Village	Saint Jean Chambre
COURET Antoinette et Irénée	Pompes funèbres	Le Village	Saint Jean Chambre
CROUZET Joël	Hébergement touristique	Chazal	Saint Jean Chambre
DESBRUS Annick et Ludovic	Restauration	Le Village	Saint Jean Chambre
DESSAULT Nicolas	Hébergement touristique	La Forêt du Puy	Saint Jean Chambre
GADIFFERT Daniel	Multi-services	Le Village	Saint Jean Chambre
GAUDIN Marianne et Nicolas	Multi-services	Les Saponnières	Saint Jean Chambre
HENRICH Simone	Ebénisterie – Tournage d'art	Hameau « Le Perrier »	Saint Jean Chambre
LAVINA Dario	Vannerie	Gamare	Saint Jean Chambre
MAZAT David	Maçonnerie	Le Glo	Saint Jean Chambre
PASCUAL Eric	Maçonnerie	« Fayolle »	Saint Jean Chambre
RAVEL Jacqueline et Jean-Claude	Multi-services	Gamare	Saint Jean Chambre
REYNAUD Marc	Hébergement touristique	Le Grand Reboul	Saint Jean Chambre
REYNAUD Pascale	Electricité générale	Hameau « Les Collanges »	Saint Jean Chambre
	Création artistique	Hameau « Les Moulins »	Saint Jean Chambre
STORA Bernard et Leny	Réalisations cinématographiques	Fontréal	Saint Jean Chambre
CALVO NETTOYAGE	Nettoyage	Les 4 Ponts	Saint Julien le Roux
JARJAT Denis	Travaux publics	Le Vernet	Saint Julien le Roux
JARJAT Hervé	Platerie peintures	Le Village	St Julien le Roux
« Entre chiens et loups » . DUMOULIN Bernard	Activités chiens de traineau	« Combon »	Silhac
ANCHISI Jean-Pierre	Ferme Auberge	« Combeyron »	Silhac
AUREL Richard	Maconnerie	« Le Villard »	Silhac
ELDIN Jean-Claude	Dessinateur-Projecteur	« La Croix de La Faurie »	Silhac
FELIX Laurent	Conseil-management	« Le Villard »	Silhac
GRENECHE Sébastien	Electricien	« Les Rioux Sous Silhac »	Silhac
MARCHAND Claude	Fresques et décor	« Le Cros »	Silhac
MONOBTANT.ORG MANUFACTURES D'IMAGES	Création Graphique conception web Marketing Internet	CHAPON Christophe « Balluad »	Silhac
EURL MOURGUES	Maconnerie et Technobois	« Hameau de Riou »	Silhac
EURL POOL ENVIRONNEMENT	Travaux de finition Nca	PONGERARD Christophe « La sonnerie »	Silhac
TOE Guiti	Zinc,aluminium et acier	« Les Rioux Sous Silhac »	Silhac
VIALLET Jean-Paul	Menuiserie	« Le Vignal »	Silhac

Lieux de restauration (année 2010):

Nom	localisation	Type	Capacités d'accueil Salle Terrasse Groupe			ouverture
Le Don Quichotte	St Jean Chambre	Restaurant traditionnel	55	35	70	Toute l'année TLJ midi et soir sauf mercredi
Le Relais des Arts	Vernoux	Restaurant traditionnel + pizzeria + service traiteur	25	6	28	Toute l'année TLJ midi et soir sauf dimanche et mercredi soir
L'Archou	Vernoux	Restaurant traditionnel + service traiteur	40	15	50	Juin à sept : TLJ le midi sauf mardi et le soir du mercredi au dimanche oct à mai : TLJ le midi sauf mardi et le soir VSD
Les Pêcheurs	Vernoux	Restaurant traditionnel	60	15	60	Toute l'année TLJ le midi et le soir du mercredi au dimanche
La Tradition	Vernoux	Pizzeria sur place ou à emporter	15	0	0	De juin à septembre TLJ midi et soir oct à mai : du mardi soir au dim soir
L'Empire	Vernoux	Bar + restaurant + pizzeria (à emporter le soir en WE)	50	50	50	De juin à sept : TLJ le midi, soir du jeudi au dimanche oct à mai : le midi du lundi au vendredi, le soir vendredi et samedi
Le Vernousain	Vernoux	Bar + restaurant	40	20	40	Avril à sept : TLJ midi et soir oct à mars : TLJ midi
Café de La Gare	Vernoux	Bar + restaurant	50	20	50	Toute l'année, TLJ midi et soir
Le Lac	Vernoux	Bar + snack	10	40	40	Juillet août TLJ de 11h à 22h
Le Plein Sud	Gilhac et Bruzac	Restaurant traditionnel				

### Offre d'hébergement touristique marchands de la CCPV" (cf Office de Tourisme) sept 2010

1 Hôtels : néant...

2

1 Chambres d'hôtes

Nb de structures	Nb de chambres	Nb de lits touristiques
Non classés	6	22
Label niveau 1		
Label niveau 2		
Label niveau 3	2	6
Label niveau 4		
Accueil Paysan	1	1
TOTAL	9	29

1 Locations meublées (gîtes...)

Nb de structures	Nb de chambres	Nb de lits touristiques
Label niveau 1		
Label niveau 2	16	27
Label niveau 3	19	54
Label niveau 4		
Accueil Paysan	1	3
TOTAL	36	84
Non classés	25	?

1 Locations d'étape et de séjour (gîtes d'étape et de séjour...)

Nb de structures	Nb de chambres	Nb de lits touristiques
Non classés	2	16

Label niveau 1			
Label niveau 2	1	7	18
Label niveau 3	1	8	16 / 25 max.
Label niveau 4			
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>31</b>	<b>96 / 105 max.</b>

### 1 Campings

Nb de structures	Nb d'emplacements	Nb de locations/ place**
Non classés	3	18
1*		19
2*	2	51
3*	1	50
4*		24
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>119</b>
= 357 lits touristiques *		
Camping associatif (La Croix Bleue)	1	24 (72 lits touristiques)

Au niveau national, on considère que 1 emplacement de camping équivaut à 3 lits touristiques.  
A noter : plusieurs structures proposent la location de tentes, caravanes, mobil-homes, bungalows... (au total : environ 12 tentes, 13 caravanes, 4 mobil-homes, 14 bungalows...)

### 1 Aires de services pour camping-cars

Nb de structures	Nb d'emplacements de stationnement
<b>TOTAL</b>	<b>1</b> 4 = 12 lits touristiques *

Au niveau national, on considère que 1 emplacement de camping équivaut à 3 lits touristiques.

### TOTAL LITS TOURISTIQUES MARCHANDS (CAPACITE D'ACCUEIL MARCHANDE) :

Hotels	0
Chambres d'hôtes	75 / 79 max.
Locations meublées (uniquement classées)	178 / 231 max.
Locations d'étape et de séjour	96 / 105 max.
Campings (y compris camping associatif)	429
Aires de services pour camping-cars	12
<b>TOTAL</b>	<b>790 / 856 max.</b>